



# JOHN MURPHY & CIE

## RAPPELEZ-VOUS QUE NOTRE

### Grande Vente d'Écoulement de Janvier

#### SE TERMINE CETTE SEMAINE

Escomptes : 10, 15, 20, 25, 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub>, 50, 75 p.c.

Non seulement dans un seul département, mais dans tous les départements et dans toutes les lignes, une véritable occasion d'épargne qui aura son effet durant l'année, et qui peut être faite facilement pendant que cette vente dure encore.

LISEZ QUELQUES-UNS DES ESCOMPTES...

Etouffes à Robes de couleur, 10 à 75 p.c.

Etouffes à Robes noires, 10 à 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub> p.c.

Soies unies et de fantaisie, 10 à 25 p.c.

Toiles, 10 à 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub> p.c.

Damas de table, la verge, 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub> p.c.

Serviettes de table, 10 à 25 p.c.

Etouffes frappées, 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub> p.c.

Mousseline, 20 à 25 p.c.

Ginghams de fantaisie, 25 p.c.

Couvertes, 10 à 20 p.c.

Toutes nos marchandises prêtes à être portées à des escomptes d'écoulement

Porcelaine, Verrerie, Articles en émail, Ferblanterie, 10 à 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub> p.c.

### RAPPELEZ-VOUS!

Rappelez-vous notre vente spéciale de savons de toilette durant toute cette semaine.

# JOHN MURPHY & CIE

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe. CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

# Maison Labonté

Angle Ste-Catherine et Montcalm

## VENTE ANNUELLE DE JANVIER

Les prix auxquels nous vous offrons la balance de nos marchandises d'hiver, durant cette vente, sont si bas, que vous trouverez un avantage marqué en achetant dès maintenant ce dont vous croyez avoir besoin pour l'hiver prochain. Rappelez-vous aussi que vous avez encore quatre mois de froid à passer. Y êtes-vous préparés?

### HOTELS

#### HOTEL ST-JAMES

En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.

PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN.

Muni de toutes les améliorations modernes.

THEO. LANCTOT, Propriétaire.

(Près le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville).

#### HOTEL RIENDEAU

ARTHUR TANGUAY, Prop.

58-60 Place Jacques-Cartier

MONTREAL.

### Lumière Electrique et...

### Force Motrice

Au Meilleur Marché

La LACRINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Courant fourni pour: Éclairage de Maisons, Ventes, Lampes à Arc, Élevage, Ascenseurs.

Force motrice pour: Manufactures, Récentes de ventes, Empilage à froid, etc.

Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mis à l'heure présente par le contrat fourni par cette compagnie.

Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont les meilleurs.

### Lachine Rapids Hydraulic & Land Co.

LIMITED 88 CARRE VICTORIA

### ADIPSONE

Si vous avez mal aux chevilles, prenez que préparé à l'aide d'ADIPSONE et la douleur disparaît.

S'adresser à J. P. COTTELL & CIE, 184, rue Ontario, Montréal.

### HUISSIER

#### J. A. CADOTTE, H.C.S.

Pratique en Français et en Anglais.

Toutes Collections entreprises à Commission et autres affaires aussi à commission.

Bureau No. 118 Rue St-Charles, P. Q.

Tel. No. 163. St-VACANTIE, P. Q.

S'adresser au bureau 26-27

### LIVRES RARES

26-1a-w-3m

F. APPY

Boîte 116, Paris.

### AVIS DE BREVET

Wynford Brierley, de Carr Hill Villa, Nelson, Lancashire, Angleterre, propriétaire du brevet canadien No. 66,123, protégeant des perfectionnements dans les appareils de signaux sur les chemins de fer et ayant rapport aux appareils, est disposé à accorder des licences pour l'usage de telle invention brevetée ou autrement la fournir.

Les demandes doivent être faites à Owen N. Evans, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal, 35-3.

### AVIS DE BREVET

Thomas Albert Darby et Sidney Charles Darby, tous deux de Finsley, Essex, Angleterre, propriétaires du brevet canadien No. 55,433 protégeant des perfectionnements dans les herbes, sont disposés à accorder des licences pour l'usage de telle invention brevetée, ou autrement la fournir. Les propriétaires sont aussi disposés à vendre le brevet.

Les demandes doivent être faites à OWEN N. EVANS, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal, 35-3.

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement.

### COOK'S FRIEND

BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe; il se contient aucun sel, et coûte au consommateur cinquante pour cent moins que les poudres importées épaisses.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAUREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

# UNE PAUVRE FEMME TUÉE PAR SON MARI

## Mort mystérieuse de deux vieilles filles

Boston, 29 — Mme Bridget Kilroy, d'East Boston, est morte à la suite des coups que lui a cruellement portés son mari. Celui-ci est rentré à la maison, complètement ivre, le dimanche 17, et a passé la nuit, tremblant de frayeur. Vers 7 heures du matin, l'aînée de la famille, âgée de 13 ans, a entendu les gémissements étouffés de sa mère. Elle s'est approchée doucement et a trouvé étendue par terre dans la cuisine. Il lui a donné un verre d'eau, puis la mère est restée immobile; elle était morte. Les cinq enfants se sont sauvés chez des voisins tandis que le père dormait profondément.

Les voisins n'ont pu que constater la mort de Mme Kilroy. La police a été prévenue, a jeté Kilroy à bas du lit, et l'a emmené au poste de police.

On a trouvé mortes dans leur appartement de Tremont Street, les deux sœurs Ann et Mary Doherty, âgées l'une de 30 ans et l'autre de 40 ans. On ne sait encore à quelle cause attribuer la mort des sœurs Doherty.

Mardi dernier, l'agent chargé de rechercher les loyers de la maison où elles demeurent, s'est présenté chez elles. Mary lui a demandé un délai, disant qu'elle avait été malade, mais qu'elle espérait se remettre au travail avant la fin de la semaine. L'agent est revenu; il a frappé plusieurs fois à la porte des deux sœurs.

Il a appelé un policeman. Celui-ci a enfoncé la porte de l'appartement; on a trouvé le corps de Mary étendu sur le lit, tandis que celui de sa sœur Ann était couché en travers de la porte, la face tournée vers le parquet. Ann était à moitié habillée et portait au front la marque d'une sérieuse contusion. En dehors de cette blessure, les deux sœurs ne portaient aucune marque de violence sur le corps et ne paraissaient pas avoir fait le moindre effort pour se débattre.

Les portes et les fenêtres de l'appartement étaient solidement fermées; les sœurs ne se servaient pas du gaz pour s'éclairer et il ne restait qu'un peu de cendres dans le foyer. Rien n'indique donc qu'il y ait eu suicide; aussi la cause de leur mort est encore inexplicable.

## CHOSSES DE PARIS

### Le droit aux places dans les trains

Le nouveau colorier à Notre-Dame Mme Sardoù l'échappe belle. Une singulière aventure

Paris, 29 — Le ministre des travaux publics a signé un arrêté déclarant qu'il est défendu de prendre dans un train la place qui a été retenue par un autre voyageur. A l'avenir, le voyageur pourra retenir sa place, soit en faisant marquer par un des employés de la compagnie ou bien en la marquant lui-même. Ce ne sera plus une simple habitude, mais un droit reconnu par un règlement officiel.

Les Parisiens ont été saisis d'effroi lorsqu'ils ont vu, mercredi dernier, une fumée épaisse sortir du Métropolitain à la gare de Mareuil et à celle de l'Alma.

Le moteur d'un train avait pris feu et les flammes se propageaient avec une grande rapidité. Le train alla jusqu'aux Champs-Élysées et le conducteur cria aux voyageurs de descendre et faire de leur mieux pour sortir du tunnel. Personne n'a été blessé, mais tous les wagons ont été complètement brûlés.

Tous ceux qui ont assisté à l'extinction du feu ont été très près d'être asphyxiés, et longtemps après que la circulation des trains fut rétablie, une fumée épaisse, emmagasinée dans le tunnel, inonda les voyageurs. Il est très agréable maintenant d'aller prier à Notre-Dame, car on y a installé un nouveau colorier. Les travaux qui ont été faits pour son installation ont permis aux ouvriers de découvrir, sous le chœur, un escalier secret conduisant à un appartement, dans des cercueils de fer, les corps de quinze évêques du dix-septième siècle.

Mme Victorien Sardoù, femme de l'auteur dramatique dont la réputation est universelle, a eu à constater, à ses dépens la négligence ou, pour mieux dire, la maladresse des cochers d'omnibus. Elle se trouvait en voiture avec sa fille, Mme Robert de Fiers, lorsqu'un coin du boulevard Haussmann et de la rue d'Hauteville, un omnibus alla se jeter sur sa voiture qui fut complètement renversée. C'est à grand-peine qu'on put ouvrir la portière et le déléguer toutes deux. Fort heureusement elles n'avaient pas reçu la moindre égratignure.

M. Carré, directeur de l'Opéra-Comique, va peut-être perdre une de ses étoiles. Mlle Delna lui demande devant les tribunaux une somme de 1,000 francs pour appointements échus, ou, au cas de refus, une somme de 500 francs pour le rachat de son contrat.

M. Harvey Howgate, chef du bureau télégraphique de Sukim en allant en Angleterre pour se marier, a été victime d'une aventure extraordinaire et en même temps fort désagréable. Des paysans l'ont traité sans connaissance entre Saint-Amour et Dijon, à une assez grande distance de la ligne du chemin de fer. Il était tout mouillé et à moitié gelé et une somme de vingt-cinq livres sterling, qu'il avait en sa possession avait disparu.

M. Howgate a été conduit à l'hôpital, mais il ne se rappelle de rien de ce qui a pu lui arriver depuis son départ de Dijon. Il est probable qu'il aura été roulé et jeté en bas du train et transporté ensuite à une certaine distance de la voie tout en étant sous l'influence de quelque puissant narcotique. On fait en ce moment une enquête pour éclaircir cette affaire qui paraît bien obscure.

La Russie, l'Autriche et la Triple-Alliance. Vienne, 29 — La nouvelle que l'archiduc François-Ferdinand, l'héritier présomptif du trône d'Autriche, doit se rendre à Saint-Petersbourg le 2 février pour se présenter au tsar, avec un nouveau grade de général de cavalerie russe, est très commentée dans le sens du prétendu affaiblissement de la triple alliance qui, on le suppose, a déterminé le projet de visite du prince Henri aux États-Unis. Ce rapprochement entre la Russie et l'Autriche est considéré comme une contre-démonstration à l'action de l'Allemagne.

## LA FORCE MOTRICE

### L'utilisation du Niagara

New-York, 29 — La compagnie américaine des forces motrices aux chutes Niagara qui a en opération onze dynamos mais par une turbine et développant une force de cinq mille chevaux, a commandé onze autres turbines et générateurs, et lorsqu'ils seront installés, la compagnie sera en mesure de fournir une force de dix mille chevaux sous forme d'électricité et trois autres générateurs récemment commandés par la compagnie et dont l'énergie sera de trente mille chevaux seront ajoutés. La compagnie se propose d'ajouter de nouveaux dynamos jusqu'à ce qu'elle contrôle une force de deux cent mille chevaux.

En l'honneur d'un Français. Washington, 29 — Un représentant au congrès, M. MacDermott du New-Jersey, a proposé à la chambre des représentants, à Washington, d'élever une statue dans la capitale des États-Unis en l'honneur de Pierre L'Enfant, un officier du génie français, qui a dressé les plans de la ville de Washington.

Le français à l'université de Pennsylvanie. New-York, 29 — Les étudiants qui font partie du Cercle français de l'université de Pennsylvanie, à Philadelphie, ont joué samedi soir la comédie de Molière: "Les fourberies de Scapin". Un public nombreux, comptant en majorité des dames aux riches toilettes, se pressait dans la grande salle des fêtes de l'université. Les amateurs qui ont joué la pièce ont recueilli de chaleureux applaudissements quels qu'ils aient été.

Pendant deux mois, les étudiants qui ont fait partie du Cercle français ont répété presque tous les jours cette pièce et se sont acquittés de leur rôle avec beaucoup de talent et avec une perfection dont on doit, en toute sécurité, les féliciter.

Voici les noms des étudiants qui, choisis parmi de nombreux candidats, ont tenu le rôle dans "Les fourberies de Scapin": MM. William Harley Mulford, Silas Griffith Climenson, John Fraser, Charles Westhill, Leicester Holland, Oliver Pepper, Alexander Williams, Gilbert Hall, Herbert Adams Gibbons et Alan Levin.

Le rachat des chemins de fer en France. Paris, 29 — Le projet de rachat des chemins de fer gagne évidemment du terrain à la chambre des députés. Un ordre du jour a été voté par lequel le gouvernement est invité à négocier le rachat de plusieurs lignes importantes à été adopté par 273 contre 260. Il est cependant probable que l'approche des élections générales empêchera le gouvernement de faire quelque chose de ce genre.

La guérison de la scarlatine. Paris, 29 — Un rapport de l'Académie de médecine a été publié simultanément avec une note d'un médecin allemand sur la découverte du sérum de la fièvre scarlatine. Le rapport de l'Académie de médecine dit que, l'année dernière, trente cas ont été traités par le sérum. Sur trente enfants qui ont subi ce traitement, vingt-neuf ont été guéris et onze adultes sur vingt ont également recouvré la santé.

Le poids dans l'armée française. Paris, 29 — La force de l'armée française pourra à l'avenir être évaluée par le nombre de livres qu'elle pèse. Autrefois la taille était la chose principale que l'on exigeait d'un conscrit. A l'avenir, son poids devra correspondre à sa taille. Ainsi un homme de cinq pieds devra peser cent livres, et ainsi de suite.

Les mesaventures d'un prophète de malheur. Il devient fou parce que sa prédiction s'est réalisée. Saint-Louis, 29 — George Dryer, de cette ville, avait prédit, la semaine passée, le tremblement de terre dont on a ressenti les secousses à Saint-Louis et dans d'autres villes de l'Ouest. Dryer a été frappé de stupeur quand on lui a annoncé que sa prédiction était accomplie. Il prétend avoir été inspiré, à quelque temps, par le Seigneur, qui lui a annoncé un prochain tremblement de terre à Saint-Louis.

Procès de Marie Roy. Le procès de Marie Roy, accusée d'avoir dérobé une certaine quantité de marchandises, s'est éteint à 31,600. Le mari de son patron, M. R. Dickson, bijoutier de la rue Ste-Catherine Ouest, a commencé hier, en cour des Sessions Spéciales, présidée par Son Honneur le juge Choquette. La plus grande partie de la preuve a été entendue hier après-midi, et la cause a été ajournée à cette après-midi à 2 heures 15.

## Le brigandage aux Etats-Unis

### On essaie d'incendier une ville

### Citoyens tenus en échec. Une lutte avec les bandits

Altoona (Pennsylvanie), 29 — Des incendiaires inconnus ont essayé de détruire cette ville par les flammes. Ils ont mis le feu en six endroits différents. Les incendies ont éclaté au moment, dans un grand magasin, au centre des affaires, dans des écuries et remises, dans la brasserie Hoster et dans les entrepôts d'un marchand de bois et de charbon.

Les incendiaires, avant de mettre le feu, ont fait sauter le coffre-fort de la brasserie; ils n'ont trouvé que quelques dollars. Pour se venger, ils ont brûlé tous les papiers importants de la brasserie et ont bu de la bière à satiété.

Il a fallu plusieurs heures aux pompiers et à leurs aides pour éteindre les flammes. La police ne peut trouver aucune trace des bandits.

Roswell (New-Mexico), 29 — Une bande de bandits a tenu en arrêt tous les habitants de Santa Rosa. Le fait s'est passé lundi soir et aujourd'hui des tables et des sous-chefs volontaires, lancés à leur poursuite, ont tué trois brigands, après une lutte acharnée; les autres ont pu s'échapper.

Un détachement de police volontaire a été aussitôt organisé pour aller à la poursuite des voleurs. Ceux-ci ont été rencontrés dans un ravin et trois d'entre eux ont été tués dans la lutte désespérée qu'ils ont engagée contre les hommes de la police.

## LES RATS N'ONT QU'A SE BIEN TENIR

### Un envoi de chats à la maison Blanche

Boston, 29 — L'ancien maire de Beverly (Massachusetts), M. Perry Collier a envoyé à la Maison Blanche six chats magnifiques pour débarrasser la Maison Blanche des rats qui infestent. Quand M. Collier a appris par les journaux que les rats menaient des sabordages infernaux entre les plafonds de la Maison Blanche, il a visité plusieurs amis et les a invités à offrir leurs meilleurs chats au chef du pouvoir exécutif. En deux jours, il en a reçu plus de cent. C'est parmi ceux-ci qu'il a choisi six des plus beaux et des meilleurs.

M. Collier a passé autour du cou des six chats un ruban blanc sur lequel était imprimé le nom de chaque félin et les a expédiés à Washington. Avec la caisse qui les contenait, l'ancien maire de Beverly a adressé au président une lettre dans laquelle il lui expliquait que les chats du Massachusetts étaient renommés pour leur flair, ainsi que leur habileté à attraper les rats. Pour qu'il n'y ait pas de fautes, il a écrit sur la lettre que les chats sont capables de nettoyer en peu de temps la Maison Blanche de tous les rats qui l'infestent.

## Enronements — Baume Rh mal.

### Entre avocats et coroners

New-York, 27 — Une dispute très vive s'est élevée entre le coroner et Jérôme à propos de juridiction. Il y a même eu échange de coups.

## Fournures à bas prix

Le trop plein de stock à la grande maison Chis. Desjardins et Cie, nécessite des réductions considérables dans les prix de chaque article. Jamais Montréal n'aura vu pareils sautons en fouritures. Venez en foule. 21-1f.

## "UNE ANNEE DE REGNE DU ROI EDUARD"

La satisfaction du peuple anglais. Londres, 29 — "Une année de règne du roi Edouard" est le sujet de nombreuses discussions publiques et privées à l'occasion du triste anniversaire qui sera célébré cette semaine. La note la plus curieuse des commentaires auxquels on se livre est la reconnaissance envers le roi d'avoir continué l'œuvre de la reine Victoria, c'est-à-dire la réconciliation de la démocratie avec l'Empire.

# Colonial... House

Square Phillips.

## Grande Vente... Annuelle d'Escompte!

## ...DEPARTEMENT DE... Chaussures d'Hommes TABLES SPECIALES.

Table \$1.00—Bottines de Kid lacées pour jeunes gens, quelques paires seulement, grandeurs 11 à 13, prix régulier, \$1.85.  
Table \$1.25—Bottes noires ou tan, lacées pour garçons, Oxford en Kid, Pantoufles pour hommes, grandeurs irrégulières seulement, valant jusqu'à \$2.00.  
Table \$1.50—Bottines noires ou tan, lacées, pour garçons, Oxford Kid, Pantoufles Roméo, grandeurs irrégulières seulement, évaluées à \$2.40.  
Table \$2.00—Bottines noires ou tan, lacées, pour hommes et garçons, Oxford Kid, pour hommes \$3.25.  
Table \$2.50—Bottines noires ou tan, lacées, pour hommes, Patentes Oxford, pour hommes \$4.00.  
Table \$3.50—Bottines noires ou tan, semelles en caoutchouc, pour hommes, en Kid, bottonnées, en cuir patiné français, en veau, lacées ou boutonnées, en "Viel Kid" ou en veau, lacées \$5.25.  
15, 20 et 25 pour cent d'ESCOMPTES SUR LA LIGNE REGULIERE et 50 pour cent EXTRA pour argent comptant.

## ...DEPARTEMENT DES... MALLES ET VALISES.

15 pour cent d'escompte sur tous les sacs de voyage pour habits, "Sait Cases."  
15 pour cent d'escompte sur toutes les malles.  
20 pour cent d'escompte sur toutes les valises.  
Quelques sacs de voyages "Kid" doublés en satin, et sacs de cuir pour dames, moins 25 pour cent.  
25 pour cent d'escompte sur les valises de cuir anglais et sur les porte-manteaux.  
Quelques sacs "Gladstone," anglais variant de \$20 à \$55. Tous moins 33 1-3 pour cent.

5 POUR CENT EXTRA POUR COMPTANT.  
ATTENTION SPECIALE DONNEE AUX COMMANDES PAR LA MALLE  
**HENRY MORGAN & Co.**  
MONTREAL.

Une autorité en dehors de la sphère où la reine Victoria les possédait de son vivant.  
"L'aveu, par ses sujets reconnaissants, de sa réserve, ne signifie rien de plus que l'attachement jaloux des Anglais à leurs libertés populaires, joint à cette nouveauté qu'offrent, pour la génération présente, les cérémonies se rattachant à la cession de la couronne."

## AU CONGRES PAN-AMERICAIN

### Un incident très curieux

New-York, 29 — Il vient de se produire au congrès pan-américain, à Mexico, un incident très curieux. Discutant la question de l'extradition, le congrès a adopté une première proposition des délégués d'Haïti et de l'Équateur portant que les actes anarchiques ne seraient pas considérés comme des délits politiques, et une seconde proposition faite par les délégués du Venezuela, tendant à abolir la peine de mort en faveur de la proposition du délégué vénézien qui parce que, ignorant la langue espagnole, il n'avait pas compris le sens. Or, la voix du délégué haïtien enlevée à la majorité et donnée à la minorité, la proposition se trouve en fait rejetée, par 9 voix contre 9.

Cet incident a donné lieu à une discussion très embrouillée, les uns voulant annuler le premier vote, les autres considérant que tout vote émis est acquis. Finalement, on a voté sur le point de savoir si le congrès ou non devait revenir sur la proposition votée, mais deux scrutins successifs ont donné un nombre égal de voix pour et contre. Le congrès dans ces conditions, a décidé de reprendre la discussion de toute la question des extraditions.

## Le SODA MAGIQUE

OU SALERETUS EST LE MEILLEUR

LONDON. E. W. Gillett, CHICAGO. TORONTO, ONT.

AVIS est par la présente donné que l'hôpital protestant pour les aliénés demandent le paiement de la province de Québec, à sa prochaine session, un acte pour amender son acte d'incorporation, en changeant la qualification de ses gouverneurs à 75, de deux cents à cent dollars. Montréal, 20 janvier 1902.—Hall, Cross, Brown et Sharp, procureurs des pétitionnaires. 29-1m

AVIS est par la présente donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un acte pour constituer la "Royal Standard Fire Insurance Company" du Canada, et lui permettre de transiger les affaires générales d'assurance contre le feu en Canada et ailleurs.—Montréal, 14 janvier, 1902.—HUBBARD ET GLASS, avocats des requérants. 33-1m

## AVIS PUBLIC.

Un bill sera soumis à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour modifier la charte de la COMPAGNIE HYDROELECTRIQUE, (56 Vict. ch. 76) en transférant le nom de la Compagnie dans la version anglaise, par les mots "THE MORTGAGE COMPANY" et en définissant les frais de premier établissement de charte, est paré dans l'article 72 de la charte. 33-1m

SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII



Accorde une Médaille d'Or en reconnaissance des bienfaits reçus du VIN MARIANI.

"Il a plu à Sa Sainteté de me confier la mission de transmettre en son auguste nom ses remerciements et afin de témoigner encore d'une façon spéciale sa reconnaissance, Sa Sainteté a même daigné offrir à Monsieur Mariani une Médaille d'Or portant son vénérable portrait."

"ROME. CARDINAL RAMPOLLA"

VIN MARIANI

Le Tonique Français employé par le Czar et la Czarine de Russie, la Reine Alexandra d'Angleterre, le Roi Oscar de Norvège et de Suède, etc., etc.

SANS EGAL POUR LA GRIPPE. CE QUE DISENT LES MÉDECINS: "Le seul Tonique Stimulant sans réaction dangereuse. N'a pas son égal pour la Grippe, la Malaria, la Faiblesse de Sang, la Constipation, les Maux de Gorge, de Poitrine et d'Estomac, les Surmenages, les Désordres Nerveux et la Débilité Générale."

Facilité la Digestion, Chasse la Fatigue et Stimule l'Appétit. Convient surtout aux Enfants. Possède l'effet remarquable de renforcer la Voix."

AVIS:—Nous enverrons tout à fait gratuitement, un Livre contenant des portraits d'Empereurs, Impératrices, Princes, Cardinaux et artistes renommés, ainsi que de célèbres écrivains, à qui nous enverrons un tel exemplaire et intéressant sur le sujet. Ce livre sera remis d'office pour l'avoir, il sera apprécié de tous ceux qui le recevront.

Lawrence A. Wilson Cie, Ltée, Agents Canadiens, Montréal.

CHEZ NOS GENS

Les progrès de l'Union St-Jean-Baptiste--Echos du Minnesota Changements ecclésiastiques à Worcester -- Ils ont failli périr--Un aveugle change de métier--La picote à Woonsocket--Un peu partout.

L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique fait des progrès

Woonsocket, 26.—L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique s'occupe de dire, des pessimistes, qui croient que les Franco-Américains ne peuvent rien organiser de bon, continue à marcher dans la voie du progrès et plus on l'attaque, plus elle paraît aller vers de nouvelles victoires. Au bureau central ici, on est à préparer les rapports annuels et ces rapports démontrent que l'Union a mis en réserve au cours des quelques années de son existence une somme de sept mille dollars, d'après le système adopté cette réserve doit augmenter en proportion des obligations contractées; Les principaux responsables organisateurs se sont basés sur les approbations par les experts en la matière et ne peuvent manquer de conduire au succès, c'est-à-dire à une position financière solide, à toute épreuve.

HOLYOKE, Mass.

Mardi soir, 21 janvier, était l'installation des dignitaires du Conseil No 1, la société St-Jean-Baptiste de Holyoke, à cette occasion un comité avait organisé un bon banquet dans le sous-sol de l'église du Père-Sébastien le public canadien de Holyoke avait répondu avec grand enthousiasme à l'appel de ce comité et les 450 convités qui avaient été préparés furent vite occupés. Le théâtre avait été artistiquement décoré et au centre on lisait cette belle inscription: "Bienvenue". Un orchestre d'amateurs tournant la musique qui fut très fréquemment applaudie.

La cérémonie d'installation fut présidée par M. J. B. Caron, directeur de Woonsocket; M. Philippe Gatinneau, de Southbridge, agissant comme vice-président et M. J. A. Caron, de Woonsocket, comme sergent d'armes, le révérend M. Charles Gervais, remplaçant le directeur spirituel suprême et le révérend M. Brunneau occupant le siège du directeur spirituel local. La cérémonie d'installation fut suivie de beaucoup d'attention. Après cette cérémonie on se mit à table pour déguster un excellent menu arrosé d'un vin délicieux et servi avec beaucoup de grâce et de charmes par des jeunes demoiselles de la paroisse et quelques jeunes messieurs.

À la table d'honneur on remarquait les révérends MM. Crevier, Brunneau et Roy, l'hon. Philippe Boucher, de Woonsocket, M. Byron, échevin de la ville de Springfield, M. Ménard et Mlle Ménard, de Northampton, M. Godin de Turners Falls, M. Frank A. Major, M. C. O. Bouville et Mme Bouville, de Greenfield, M. Félix Gatinneau et Mme Gatinneau, de Southbridge, M. J. A. Caron et Mme Caron, de Woonsocket, M. le Dr Brindamour et Mme Brindamour, de Holyoke et quelques autres dont les noms nous échappent. M. Ed Cadeux agissait comme toast master, il présenta comme premier orateur, le révérend M. Brunneau, l'orateur eût d'abord ses très vœux au Conseil et aux dignitaires nouveaux, puis fit quelques remarques des mieux appropriées au sujet de la cérémonie dont il venait d'être témoin; "cérémonie grandiose, glorieuse, et portant un cachet religieux remarquable". L'orateur suivit fut M. Caron, qui parla des progrès et du fonctionnement de l'Union et porta par les rapports des comités de la paroisse, de l'Union et de sa suite au premier rang des associations catholiques au point de vue financier.

Donner une description adéquate de cet autel ferait le sujet d'un article spécial que je n'ai pas le temps de faire. Le plan a été fait et exécuté par un Canadien de cette ville, Pierre Boy, qui a aussi construit des autels trois autres églises. M. Boy habite Crookston depuis 22 ans. Il est originaire de Montréal, où il a fait des travaux importants dans plusieurs églises. Il est actuellement à finir un confessionnal pour l'église Ste-Anne; cet ouvrage sera en chêne et d'une grande beauté.

M. S. Gervais, l'un des plus anciens citoyens et l'un des marchands les plus avantageusement connus de Crookston, est à vendre son assortiment d'habits, préalablement à sa retraite des affaires. M. Gervais a vu le firmas des affaires s'abattre sur sa tête, mais il est encore d'âge à jouir de biens acquis par son travail et son économie.

M. et Madame André Prudhomme sont allés passer quelques jours chez des amis d'autrefois à Red Lake Falls.

Frank Benoit est à tirer une baignoire de vingt jours sur le nom de son oncle Sam. Frank aura besoin de respirer au bout de cette course.

La picote fait son œuvre dans notre localité. Quelques cas se déclarent par-ci par-là; mais c'est une drogue de picote: elle permet à ses victimes de poursuivre sa course en bourgeois en vilégiateur, quoique cloîtrés et un peu retraités dans leurs mouvements.

Les citoyens de Gently ont formé une association pour protéger leurs intérêts agricoles et s'amuser. Dans cela tout est beau et bon, mais ce qui est curieux, pour ne pas dire regrettable, c'est que l'on se met sous la protection des déesses de l'ancienne mythologie. Ils se sont choisis une prêtresse à Prine de Delphis, un chapelain, simple laïque, qui doit prier et offrir des sacrifices sur les autels de Cérès, Pomone et Flore. Cela sent le paganisme de bien près. Chez les Grecs et les Romains, Cérès était la déesse des blés et des moissons et Pomone celle des fruits, pendant que Flore exerçait son empire sur les fleurs. Avec cette organisation, Gently est sûr d'avoir d'abondantes récoltes. La puissance de cette orgie est faible, celle des déesses encore bien pire.

Worcester

Worcester, 27.—Le Révérend Alfred Potvin, de Southbridge, commencera dimanche ses fonctions à l'église du Saint-Nom de Jésus à la place du Révérend F. L. Gobeil, qui doit remplacer le Révérend G. G. Gobeil, de Boston, qui a été nommé à la paroisse de Fitchburg. M. Gagnon ira desservir la paroisse de Winchendon.

M. Jos. Courville, de Détroit, est en visite chez sa sœur, Mme Narcisse Benoit, 45, rue Grand, il est manufacturier d'orgues et vient par ailleurs en même temps que par plaisir pour voir les officiers de la compagnie Hammond et Vocalion Organ Company.

M. Alfred Roy a reçu un brevet de la société des Artisans, jeudi, le nommant inspecteur général de la succursale de Worcester, officier installateur avec ordre de faire rapport tous les trois mois sur l'état de la société dans ce district.

Les directeurs de l'hôpital Saint-Vincent ont retenu MM. les Drs C. A. Lussier et L. D. O. Jacques, pour donner leurs services aux malades de cette institution.

Les malades canadiens n'auront qu'à se féliciter du choix des directeurs.

Mgr Deaven, évêque de Springfield, a donné avis à M. l'abbé L. F. Gobeil, vicaire à la paroisse du Saint-Nom de Jésus depuis quelque temps, qu'il le transfère à River, diocèse de Worcester, de Fitchburg. M. l'abbé Alfred Potvin, ordonné prêtre à Noël, et autrefois de Southbridge, remplacera M. l'abbé Gobeil comme vicaire au St-Nom de Jésus.

NEWBURYPORT

Il y a quelques mois, lors de la formation du Conseil St-Jean-Baptiste à Newburyport, il semblait qu'il n'y avait là qu'une poignée de Canadiens, vingt seulement s'enrôlèrent du premier coup; lors de l'installation des dignitaires pour 1902, Mercredi dernier le comité avait loué la salle de la Grande Aïnée et cependant elle était encore beaucoup trop petite, mais il faut dire qu'il n'y avait pas moins de 350 personnes présentes. Une forte déléation était venue d'Amesbury.

L'installation fut présidée par M. Ed. M. Potvin, de Boston, vice-président de l'Union; M. Ed. D. Bourbeau, d'Amesbury, synde de l'Union, agissant comme vice-président et M. J. A. Caron, de Woonsocket, servait comme sergent d'armes.

Les dignitaires installés sont: Joseph T. Benoit, président; Jere Babbin, vice-président; Philias Lamoureux, secrétaire; John Ledue, adjoint; Arthur Richard, percepteur; Alexandre Bergeron, adjoint. En plus de Benoit, trésorier, M. Philias Dubois et Alphonse Daigle, sentinelles; Herman Kesler et Théodore Kesler, syndes; Révérend M. Seyvinae, directeur spirituel; Révérend J. B. Labossière, directeur spirituel.

Après l'installation on exécuta un magnifique programme musical par des amateurs; il y eut aussi des remarques par MM. Potvin et Caron au sujet de l'Union.

Un incident qui fut pour ainsi dire le clin de la soirée, fut la présentation d'un chèque dans les trois chiffres à M. J. B. Labossière, vicaire de la paroisse, M. Benoit, président du Conseil, lui fit adresser la lettre suivante: "Je vous adresse un chèque de dollars au provision, viandes, etc."

Causes de l'incendie, probablement l'explosion d'une lampe que l'on a trop échauffée et noircie au milieu de la foyer!

Cette maison est la propriété de M. F. T. Larose, machiniste, qui occupe avec son épouse et 4 enfants. Les autres locataires sont M. Octave Ménard, sa femme et trois enfants; M. Joseph Larose, sa femme et un enfant, demeurant au deuxième; M. Rose, avec une assurance par l'entremise de M. Alexandre Mlisse.

Fall-River

Fall-River, 27.—M. Philippe Beaulieu, conduisant à l'autel, mardi matin, Mlle Hélène Bertrand. Les témoins étaient M. Joseph Lemieux, M. Naphie Patenaude. Les heureux couple a reçu de nombreux et riches cadeaux. Les nombreux parents et amis de M. et Mme Jos. Desjardins se réunirent samedi soir, à leur résidence, No 33, rue Webster, pour fêter le retour du voyage de noces des nouveaux époux.

La soirée a été des plus charmantes agrémentée qu'elle était par les chants la musique et les rafraîchissements les plus variés. Il y eut chant et musique instrumentale par Mme J. Rampon, ainsi que par M. J. H. Clément et Papillon, professeurs au collège Notre-Dame. Citons en outre M. Georges T. Desjardins et plusieurs autres invités qui tous ont été enchantés de cette délicieuse soirée dont ils conserveront longtemps le plus agréable souvenir.

M. Louis Lessard, de Sainte-Hélène, district de Sainte-Hyacinthe, Canada, accompagné de son épouse et de son fils, M. Louis Lessard, est en visite chez son frère, M. Alexis Lessard, marchand de chaussures rus South Main et Piesant.

Mlle Annie et Elise Côté, de Lowell, Mass., qui étaient en visite depuis quelques jours chez M. Vézina, de la rue Fiset, sont reparties aujour d'hui pour cette ville.

Le Révérend Octave Drapeau, prêtre de Saint-Jean l'Évangéliste, paroisse de Bonaventure, est en promenade, chez sa sœur, Mme F. N. Parent, de la rue Hope.

M. Aimé Lévesque, commis-épicier rue No. Main, qui a été malade depuis deux semaines se porte mieux.

La société L. C. O. pour Saint-Mathieu, tiendra son assemblée régulière lundi soir, à 8 heures.

Mlle Elmire Bélanger, 63 rue Union, qui a passé deux semaines à Montréal et Nahana est revenue enchantée de son voyage.

M. Moïse Denault, bien connu au village Globe, est décédé jeudi à New-Bedford, à l'âge de 58 ans.

Ange, Eva, Laurette, enfant de Horace Peltier et de Malvina Courtemanche, a été baptisée à Ste-Anne. Parrain et marraine, Louis Lepage et Eva Courtemanche.

M. Philippe Boucher, de la rue East Main, est parti hier à bord du bateau à vapeur Fall-River pour New-York en route pour Palm Beach, Floride. Il y restera deux mois dans l'intérêt de sa santé.

M. Léandre Bolduc, pharmacien de la rue East Main, a acheté une pharmacie et la propriété de feu Alex. Rhamme et la propriété de feu Alex. Rhamme, à l'angle des rues East Main et Globe.

Les tisserands grévistes de la filature Sagamore, se réuniront lundi matin à dix heures dans la salle textile.

L'AVEUGLE HEBERT CHANGERA DE MÉTIER

Fall River, 27.—Grâce à l'intervention de l'honorable H. A. Dubuque, Tom Hébert, l'aveugle bien connu de notre ville, vient d'obtenir du gouvernement un salaire gratuit pour apprendre l'art aussi difficile que lucratif d'accorder les pianos.

Pendant de longues années, on le sait, M. Hébert a pourvu à sa subsistance en empaquetant des chaises, mais comme il arrive pour bon nombre d'autres métiers, le travail est devenu de plus en plus rare. Désireux de mettre à charge à personne et de gagner honnêtement un pain quotidien, le brave aveugle s'est adressé à M. H. A. Dubuque, dont la bienveillante et puissante intervention lui a obtenu l'appréciable faveur d'un cours d'instruction gratuite.

M. Hébert compte dans toute la ville, mais surtout au village Flint, un nombre incalculable d'amis qui se sont réjouis de cette bonne nouvelle et de toutes parts lui sont adressées les plus chaleureuses félicitations.

NOUVELLES DE SOUTHBRIDGE

Southbridge, 27.—Mme Louise Nadeau, veuve, est morte chez son fils, M. Louis Nadeau, à River, diocèse de Worcester. Elle était âgée de 70 ans et 8 mois. Les funérailles auront lieu mercredi matin à l'église Notre-Dame, de Southbridge.

M. et Mme Brunneau St-Onge, de West Boylston, doucement et probablement à jamais, ont été atteints de la grippe. Ils ont vendu leurs propriétés de West Boylston pour faire place à réservoir M. et Mme St-Onge étaient en visite ici ces jours derniers.

Le curé Jacques Cartier, F. d'A., célébrera le 15e anniversaire de son ordination par un whist party. On donnera de magnifiques prix. La Cour Southbridge est invitée.

M. et Mme W. O. Lavalley, de Putnam, sont venus visiter leurs parents et amis dernièrement. M. Lavalley a vendu son restaurant à Putnam et se propose d'entreprendre un autre commerce.

M. O. A. Bourque, de Worcester, est venu jeter les bases d'une succursale de la société des Artisans. Il a nommé M. J. Z. comme percepteur et les membres de Southbridge. Ce monsieur donnera aussi les informations nécessaires.

Woonsocket

Woonsocket, 27.—Le 1er bataillon Canadien-français du Rhode Island a reçu son acte d'incorporation et il est maintenant le seul de l'état qui puisse porter le nom de 1er Bataillon Canadien-français.

Mme P. Péloquin, 255 rue Greene, est partie en vacances pour une promenade d'un mois à East Taunton, Mass.

Mme Alexandre Blanchette de la rue North Main, a donné naissance hier à un joli garçon.

M. Champagne, de l'avenue Third, à Fairmont, a reçu de son épouse le cadeau d'un fils.

Hier après-midi, M. Joseph Marchand, de la rue Cumberland, était occupé à scier du bois dans la cour de la buvette de M. Joseph Forcier, lorsque la scie circulaire qui était mise en mouvement par un cheval s'arrêta. Il s'approcha de la scie pour examiner la cause de ce contretemps et en passant il reçut les deux sabots de l'animal dans l'estomac. Il fut renversé sans connaissance et le Dr Vadnais fut appelé. Il n'y avait pas d'os brisés, mais le choc avait été si rude que le malheureux dut être conduit à sa demeure où il ne pourra sortir d'ici quelques jours.

Mlle Emma Ayoite est décédée ce matin en la résidence de sa famille au No 627 rue East School. Elle était malade depuis le mois de juillet dernier et elle a succombé à une complication de maladies.

Elle était née à Ste-Eulalie, comté de Nicolet, de feu M. et Madame J. B. Ayoite, et elle demeurait à Woonsocket depuis 17 ans.

Dufresne, de Mineville; et M. Omer Dufresne, de Woonsocket.

LA PICOTE

Woonsocket, 27.—Trois nouveaux cas de picote ont été déclarés hier et avant-hier au No 366 de la rue Clinton. C'est dans la demeure de M. Arthur St-Germain, que la maladie cette fois a fait son apparition. Le Dr Langway, qui a été appelé, a constaté la maladie singulièrement grave et les éruptions qui ont surgi sur la figure de Frédéric âgé de 20 ans, d'Arthur, 18 ans, et d'Isabelle, âgée de 5 ans, étaient si caractéristiques, qu'il n'y avait plus de doute sur la nature de la maladie. Il en a notifié le Dr Monroe, qui a confirmé le diagnostic. La maison a, en conséquence, été placardée, et il est probable que les malades seront transportés ces jours-ci à l'hôpital, bien que l'on s'attend de les y voir bientôt plusieurs de ceux qui ont séjourné.

Bébé souffre de COQUELUCHE

La Coqueluche. C'est le temps d'acheter la toux à bas prix!

La maison Chas Desjardins et Cie vient de faire des réductions considérables sur toutes ses fournitures. Janvier, mémorable pour tous les acheteurs économes qui profiteront de ces grandes ventes.

Le Croup — Raime Rhumal.

ST-ANTOINE DE RICHELIEU

Funérailles de M. Alphonse Archambault.

(De notre correspondant spécial.)

Les funérailles de M. Alphonse A. Archambault, bourgeois, ont eu lieu samedi matin, à Saint-Antoine de Richelieu, au milieu d'un concours des plus distingués.

M. Alphonse A. Archambault personnifiait admirablement le type de ces anciens canadiens, pour qui la droiture et la simplicité, la franchise et l'affabilité étaient comme des vertus naturelles.

Excellent chrétien et bon citoyen, il a passé sa vie à faire le bien. Tout modestement, il avait pour tous un bon mot et une chaude poignée de main.

Le service a été chanté à 8 h 1-2 heures, dans l'église Saint-Antoine, par le Révérend J.-B. Dupuy, curé de cette paroisse.

La levée du corps a été faite par le Révérend Père G. Guad, O.M.I., d'Ottawa, beau-frère du défunt. Les porteurs étaient MM. M. Ernest Guad, L. S. Dorais, Stanislas Archambault et Joseph Maxime Archambault. Le deuil était conduit par ses fils, A. S. Archambault, avocat de Montréal, et M. Aloysius Archambault, et sa fille, révérende Sœur Marie-Alphonse, J.S.S. Archambault, Rvd. Sr M. F. de Borgia, J.M., frère et sœur du défunt, Pierre et Alphonse Archambault, Eid, Henri et J.-B. Archambault, neveux du défunt, Mademoiselle M. M. Archambault, sa nièce, M. et Mlle Bernard, de Saint-Basile, M. Bélanie Lalumière et son épouse, M. Henri Archambault, M. A. Beauchemin et Dame veuve P. Duha-mel.

Parmi les membres du clergé présents, on remarquait le chanoine J.-B. Michon, curé de Saint-Denis, et le Révérend P. A. Archambault.

Un chœur de chant, étaient le Révérend M. Phaneuf, vicaire de Saint-Antoine, MM. Alb. H. et Pierre Archambault, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, neveux du défunt, M. J. A. Archambault, M. André Guad, M. J. Archambault, M. J. Gaudet, M. J. Phaneuf, MM. Amédée Guad, Louis Milotte, Alphonse Guad, Alphonse et Lactance Marchessault, etc.

L'Arthrite — Raime Rhumal.

27-29 1-11

LA CIE S. CARSLY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 28 Jan. 1902.

Vente Semi-Annuelle de TAPIS

Des milliers de ménages savent ce que cela signifie, le savez-vous? C'est ceci, vous acheter vos tapis de toutes sortes, ou couvertures de plancher pour chambres, passages ou escalier et vous épargnez net de 20 à 25 pour cent sur les prix des magasins de tapis ordinaires. Les personnes économes qui se proposent de meubler une maison achètent leurs tapis pour le printemps à cette vente de tapis monstre. Ces prix vous raconteront le reste de l'histoire.

TAPIS WILTON

Un superbe assortiment de magnifiques tapis Wilton en superbes dessins et couleurs artistiques convenables pour salons, salles à manger, bibliothèques ou chambres à coucher, jolies bordures 5-8 pour appareil. Valeur régulière \$1.65. Prix de vente spéciale. \$1.35

CARPETTES COUSUES

Un splendide lot de carpettes cousues, faites de coupons des meilleurs tapis Bruxelles, Wilton et Axminster, en différents grands dessins. Elles seront mises en vente aujourd'hui à une réduction de 25 p.c. sur les prix réguliers.

OFFRES EN PAILLASSONS DE TURQUIE

De 25 p.c. de réduction à Moitié Pr x. Nous offrons présentement notre stock de magnifiques carpettes de Turquie à une réduction de 25 pour cent à moitié prix.

MEUBLES A PRIX REDUITS

Aujourd'hui, nous aurons les prix les plus bas qui aient jamais été mentionnés pour des meubles modernes. En plus des lignes modernes plus bas, nous offrons beaucoup d'autres bargains dont le manque d'espace nous force à supprimer la nomenclature.

OFFRES SPECIALES

En Ameublements de Salle à Manger. Trois ameublements de salle à manger complets comprenant 8 pièces, buffet, 1 table, 6 chaises, le buffet est pourvu d'un tiroir bisouté anglais, la table a cinq parties, cannelées et 7 feuilles, 6 chaises à dossier élevé tout fini chêne dur. L'ameublement complet vaut \$25.00. Prix de vente tant \$17.50 qu'il y en aura.

PRIX DES RIDEAUX

Aujourd'hui, le Gros Magasin offrira une ligne de rideaux en telle sorte, en une variété de jolis dessins, 50 pouces de largeur, 3 à 2 verges de longueur. Le prix d'acier était de \$7.50. Aujourd'hui, prix spécial, la paire, \$2.50

Châle mousseline à rideaux blanche, avec pois, trill des deux côtés, 27 pouces de largeur, régulier 35 cents, prix de vente, 15c

57 paires de rideaux en chenille, en jolis dessins bleus, faon, saumon, vert, gris, etc., sont un peu moins et au prix régulier ils se vendraient \$8.00. Aujourd'hui, le lot sera écoulé la paire, \$3.15

LA CIE S. CARSLY, Limitée

1755 à 17 83 Notre-Dame, Montréal | 184 à 192 St-Jacques, Montréal.

Extinction de Voix

Dans une visite aux malades, la nuit par une température froide et humide, je contractai un rhume et un mal de gorge qui m'avaient occasionné une extinction de voix presque complète. Une bouteille de SIROP GRAND MÈRE, en deux jours, m'a guéri complètement. Rév. J. E. BRUYÈRE, Prêtre, Curé de Ste-Emilie.

Le Sirop Grand Mère est une préparation nouvelle, purement végétale et absolument inoffensive, qui guérit le rhume, la toux, l'enrouement, la bronchite, la grippe, la coqueluche, l'asthme, et procure un grand soulagement dans les cas de consommation. En vente partout à 25c la bouteille.

AVIS

Méfiez-vous des Imitations, des Contrefaçons et des Substitutions.

VIN ST MICHEL

Des individus malhonnêtes, cherchent sans cesse à imiter la forme de la bouteille, ou à contrefaire l'étiquette du Vin St-Michel.

Des Colporteurs effrontés, offrent de porte en porte un mélange quelconque comme étant du Vin St-Michel.

Des Marchands peu scrupuleux, essayent de substituer un autre vin au Vin St-Michel, afin de faire un plus gros bénéfice.

Prenez garde

lorsqu'il s'agit d'un remède ou il y va de votre santé, de votre vie même, un essai pourrait être fatal.

En attendant que la Justice mette la main sur ces Monstres de la Concurrence, ces Voleurs de Succès et ces Plaies du Commerce qui peuvent même vous empoisonner, soyez prudent, exigez que l'étiquette et la bouteille soient bien tel que représentés dans cette annonce et que le bouchon estampé soit recouvert d'une calotte de paille de maïs retenue par un ruban auquel est suspendu la médaille de St-Michel.

Le véritable Vin St-Michel vient de France et ne se vend qu'en bouteille seulement, jamais au gallon ni à la mesure, et il n'y a qu'une forme et qu'une grandeur de bouteille.

Le véritable Vin St-Michel est en vente chez tous les Pharmaciens, Epiciers, Marchands de Vins et de Médecines Brevetés, mais

JAMAIS PAR DES COLPORTEURS.

BOIVIN, WILSON & CIE 820 ST-PAUL, MONTREAL, CAN. Seul Agents pour l'Amérique du Nord. WEEKS, POTTER COY. 380 WASHINGTON, BOSTON, MASS. Grossistes pour les Etats-Unis.





Mad. Frs. Bergeron



Vers l'âge de 40 ans, après la naissance de mon septième et dernier bébé, je commençai à souffrir d'une faiblesse générale qui s'aggrava...

Je consultais de temps à autre les médecins, mais sans résultat; ils me disaient qu'il fallait que la maladie fasse son temps...

Madame FRs. BERGERON, 41 Deser, Hochelaga, Montréal.



Nous envoyons les PILULES ROUGES franco, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, qui est de 50c la boîte...

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

LE BEURRE ET LE FROMAGE M. W. G. Parmelee a commencé son enquête sur le pesage des produits de l'industrie laitière

M. W. G. Parmelee qui a été nommé commissaire royal pour l'enquête à faire au sujet du pesage officiel du beurre et du fromage...

M. Charles Bull présente au commissaire un rapport dans lequel il fait une charge sur le pesage inexact du fonctionnaire officiel de la Butter and Cheese Association...

Si vous toussiez - Baume Rhumal

LES VOICI !

Son heureux fiancé l'attend, moi je me cache. Elle vient ! le légal, en murmurant tout bas. Ce reproche, le seul que son ombre m'arrache...

Oh! comme elle a levé cet œil bleu qui j'adore! Elle m'a vu dans l'ombre et me sourit, hélas! -Que vous a-t-elle fait, pour me sourire encore?

SULLY PRUDHOMME

Laurin responsable de la mort du Negre Smith

Le jury du coroner rend un verdict contre le jeune homme qui a eu dimanche dernier une altercation avec son serviteur. Il ressort des témoignages que l'accusé pouvait bien être à son corps défendant

Une enquête a été tenue à la morgue hier matin, par le coroner McMahon, sur le corps de George-Wellington Smith, qui a été tué dimanche dernier par le jeune Edouard Laurin.

Voici les noms des jurés appelés à rendre un verdict dans cette affaire: MM. Léon Gagnon, l'arsfield Cuddy, Timothy O'Brien, Léonard Fortier, E. Aquila Leclerc, H. Hart, Samuel Bourassa, Honoré Houde, Louis Marsan, Thomas Baillargeon, Eugène Landreville, Rodolphe Meilleur, Ernest Lamy, J. P. Roche et T. A. Sauvé.

Le premier témoin entendu est Thomas Gallagher, détective qui a été appelé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour faire des recherches au sujet d'une affaire d'arme à feu.

Dans la chambre No 6 de cet établissement, il a trouvé un homme blessé qui semblait souffrir beaucoup et qui lui dit s'appeler George-Wellington Smith.

Quelques temps après, Son Honneur le juge Lafontaine se rendit au chevet du blessé et recueillit de sa bouche certaines déclarations qui méritent l'attention du jury.

Le docteur Dugas et Wyatt Johnson, médecins experts, ont pratiqué une autopsie sur le cadavre de défunt. Ils ont constaté, après un examen minutieux des blessures, qu'une balle avait pénétré dans la poitrine, traversant le pignon gauche de part en part.

Le docteur Hingston, de l'Hôtel-Dieu, rend ensuite son témoignage. C'est lui, qui après avoir examiné le moribond a annoncé comme tous les autres l'ont fait ensuite, qu'il allait mourir en peu de temps.

Le docteur Hingston fut remplacé au chevet du malade à 6 heures par le docteur Gravel et revint sur demande au moment de sa mort qui arriva vers 1.30 heure.

Le docteur Hingston a entendu Smith dire à sa femme, à 12.30 hrs, qu'il avait été averti de sa mort, qu'il avait été tiré par le jeune Laurin.

Le docteur Azarie Brodeur a été appelé dimanche midi à la résidence de M. Laurin qui l'a conduit aux écuries où se trouvait Smith dans une petite chambre. En voyant le blessé le témoin conseilla à M. Laurin de le faire transporter à l'hôpital.

C'est lui qui, le docteur a vu le revolver et le rasoir que lui montra M. Laurin. La lame du rasoir, qui n'y avait aucune tache de sang.

Ovide Desrosiers, infirmier à l'Hôtel-Dieu, corrobore les témoignages précédents. Ferdinand Guérin, détective de Montréal, a exécuté le mandat d'arrestation émané contre le jeune Laurin, par le magistrat Lafontaine.

Laurin s'est livré lui-même. Quand les détectives l'ont arrêté, Laurin a fait se mettre entre les mains de la justice.

Le docteur Louis Gravel, médecin de l'Hôtel-Dieu, est allé chercher Smith aux écuries de M. Laurin, pour le transporter à l'hôpital. Il a entendu le défunt, vers 12.30 heures, alors qu'il avait raison de croire qu'il allait mourir.

Un des témoins cependant a déclaré la discussion fatale Smith et Laurin avaient eu une autre altercation au cours de laquelle il y aurait eu des menaces de mort de la part de Laurin.

MONDANITES

Madame Dr Panchand, de Varennes, est pour quelque temps l'hôte de Madame Joseph Hudon, de la rue du Champ de Mars.

Madame Joseph Hudon doit donner un euhre jeudi, le 6 février, en l'honneur de Mesdames Dr Panchand, de Varennes, et Chalouit, de Québec.

Four détruire les germes. Pris au début, le BAUME RHUMAL détruit les germes de la consommation. Négliger un rhume, c'est jouer sa vie.

COURRIER DES ECUREUILS (Spécial au "Journal") Les Ecuries 27 janvier 1902.

Aux élections municipales: mes-sieurs F. X. Germain et Joseph Dus-sault ont été élus conseillers en remplacement de MM. Wilfrid Auger et Eliz. Trépanier.

M. Jos. Sévère Fiset, a été élu marguillier en remplacement de M. Xavier Godin.

Assemblée spéciale ce soir chez M. Léonidas Dussault, secrétaire-trésorier pour dire un mot.

Toutes les probabilités sont pour M. François Pagé, cultivateur, qui sera élu pour la troisième fois. Nos félicitations.

Mardi dernier, le 14 janvier 1902, M. Léonidas Dussault, a conclu à l'aide de Mlle Léona Dussault, fille de M. Célestin Dussault, marchand de cette paroisse.

L'orgue tenu par M. Léonidas Dussault, frère de la mariée, furent rendus plusieurs beaux morceaux.

Parmi les invités nous avons remarqué: Mlle Blanche et Rose-Anne Jacques, Fabiola, Mathilde, Herman-dine et Emma Dussault, Marie-Louise Germain, Marie-Louise Pappillon, Mlle Elise et Madeleine Dussault, Mlle Pagé, Hénédine Godin, M. et Mme Willie Pagé, M. et Mme Jos. N. Dussault.

Parmi les messieurs: Hubert Auger, Camille Dussault, Eug. Gauvreau, Ulric Dussault, Donat et Léon Dussault, Alph. Germain, Alph. Trépanier, Chronologie Pappillon, André Godin, et plusieurs autres dont les noms m'échappent.

Les cadeaux furent riches et nombreux. Nous sommes séparés à une heure avancée de la nuit, nous nous sommes très bien amusés et en souhaitant aux nouveaux époux, bon-heur et prospérité.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. F. X. Méthot.

Le 20 janvier, autre mariage. M. Narcisse Paré, marchand de Deschambault, conduisit à l'autel Mlle Bernadette Dussault, fille de M. Joseph Dussault.

Le département de publicité du Grand Tronc ne néglige aucun avantage qui puisse amener de l'eau au moulin. La distribution de livrets artistiques destinés à populariser les multiples endroits pittoresques traversés par cette voie ferrée est un de ces moyens les plus efficaces aujourd'hui et nous croyons qu'il a déjà donné à la Cie du Grand Tronc les meilleurs résultats.

Le dernier livret nous fait connaître Mount Clemens, l'un des endroits les plus charmants de nos environs du Michigan, qui est un véritable paradis.

petit livret que nous avons sous les yeux c'est tout simplement un petit paradis. M. G. T. Bell dont la popularité et l'affabilité sont bien connues, fera un plaisir de donner ou d'envoyer un exemplaire de ce livret à quiconque lui en fera la demande.

QUARTIER SAINT-LOUIS

M. C. Lemay, candidat, contre l'échevin Gagnon, avait convoqué une assemblée, lundi soir, à la salle Saint-Joseph, pour y discuter les affaires municipales, et il avait invité son adversaire à venir s'expliquer devant le public, sur la façon dont il a rempli son mandat.

L'assemblée était nombreuse et extraordinairement sympathique, à M. C. Lemay, dont le nom était chaque fois couvert d'applaudissements.

M. C. Lemay a parlé le premier, il a fait un bon discours, bien débité, avec chaleur et sincérité. Il a été très applaudi.

M. Gagnon est venu ensuite nous donner un pitoyable exemple de suffisance présentielle, jointe à la médiocrité présente. En un mot, il lui importe peu que les électeurs professionnels, ou les électeurs de quartier, ont une telle opinion, du moment que nous saurions le parti soigné d'avoir fait son devoir.

M. Renaud, l'ancien échevin du quartier, est venu donner une leçon à M. Gagnon; il a établi le contraste entre sa conduite lorsqu'il était à l'hôtel-de-ville, et celle de l'échevin Gagnon; il a montré comment M. l'échevin Gagnon avait voté contre l'augmentation des salaires des ouvriers, et comment M. Gagnon avait réussi à faire du quartier Saint-Louis le plus

Le Chocolat Meunier - COCOA MEUNIER pour le déjeuner - PASTILLES et CROQUETTES MEUNIER - HERDT & GIE, Souls Agents Canadiens, 180 St-Jacques.

La "Presse" vs les Théâtres et La "Presse" et ses feuilletons

Depuis quelque temps, "La Presse" a entrepris une croisade à mort contre le Théâtre Royal. Tout en la félicitant de sa louable intention, il me semble qu'il n'était pas absolument nécessaire qu'elle fit tant de bruit autour de cette affaire.

Un journal qui part en guerre contre l'immoralité devrait, ce me semble, emporter avec lui un gros bagage de vertus.

Précher une doctrine et en pratiquer une autre, voilà ce que fait "La Presse". Pour se convaincre du rôle de duplicité qu'elle joue en ce moment, on n'a qu'à lire son feuilleton: "Les Sans-Famille", que je qualifie d'im-moralité consommée.

Je demande aux pères de famille, aux mères soigneuses de la moralité de leurs enfants, si ce roman n'est pas aussi pernicieux, aussi venimeux que ces pièces qui se jouent au Théâtre Royal et que "La Presse" dénonce au son de grosse caisse.

Est-ce que "La Presse" n'empoisonne pas plus pernicieusement la jeunesse que le Théâtre Royal? Ici, ce ne sont que quelques enfants qui s'y rendent à l'insu de leurs parents; mais, "La Presse", elle, sous le manteau de la vertu, s'introduit dans des milliers de foyers, versant son venin dans l'âme candide de la jeunesse.

Un PÈRE DE FAMILLE. Montréal, 24 janvier 1902.

DUPUIS FRERES - IMMENSE VENTE d'Ettoffes à Robes Noires et en Couleurs - Nos Magasins sont fermés à 6 hrs p. m. chaque soir, les Samedis exceptés.

Dupuis Frères, Le Grand Magasin Départemental de l'Est, 1571 à 1589 rue Ste-Catherine

Le Vœu - DE - Béatrice

—Et cela vous jette souvent dans les précipices, répondit Zoé. Toutes ces lettres se retournent les unes vers les autres, s'embrassant comme une pelote de fil, et patatras, la voiture et les voyageurs.

—Paris, 24 janvier, 1866. "Chère maman, "J'ai le cœur triste, bien triste, de vous avoir quittée, d'avoir deviné vos larmes. Mon cœur est très bon et très doux d'avoir vu couler celles de Béatrice. Je vous cherche et vous suis sans cesse toutes les deux, sans oublier ma cousine Zoé dites-lui que j'ai également une pensée pour elle.

—Paris, 24 janvier, 1866. "Chère maman, "J'ai le cœur triste, bien triste, de vous avoir quittée, d'avoir deviné vos larmes. Mon cœur est très bon et très doux d'avoir vu couler celles de Béatrice. Je vous cherche et vous suis sans cesse toutes les deux, sans oublier ma cousine Zoé dites-lui que j'ai également une pensée pour elle.

—Paris, 24 janvier, 1866. "Chère maman, "J'ai le cœur triste, bien triste, de vous avoir quittée, d'avoir deviné vos larmes. Mon cœur est très bon et très doux d'avoir vu couler celles de Béatrice. Je vous cherche et vous suis sans cesse toutes les deux, sans oublier ma cousine Zoé dites-lui que j'ai également une pensée pour elle.

LE JOURNAL
IMPRIMERIE ET PUBLIS PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, Gérant.

MONTREAL, 29 JANVIER 1902

LA MAIRIE

S'il y a quelque chose de changé dans la situation depuis hier, ce n'est pas dans le sens de la clarté.

M. Préfontaine est-il réellement candidat?

Le tribunal ne l'a pas encore dit, et il ne le dira que mardi prochain, après l'expiration des délais nécessaires à la procédure.

Entre temps, les électeurs auront voté.

Et si l'on trouve que la candidature de M. Préfontaine n'a pas été régulièrement retirée, sera-ce à recommencer? Les paroles de l'honorable juge Langelier semblent dire oui.

L'ordre donné par l'honorable juge Langelier comme conclusion à la requête qui lui a été présentée par M. Grier, est différemment interprété. Le juge dit qu'il n'a donné qu'un ordre ordinaire, demandant des explications au greffier, M. David, tandis que certains avocats sont d'opinion que l'ordre enjoignait au greffier de remettre immédiatement le nom de M. David sur le bulletin d'élection.

La première opinion semble avoir triomphé, puisque les adversaires ont permis de plaider que la démission de M. Préfontaine le retranche irrévocablement de la liste des candidats.

Pour ajouter à la difficulté de la situation voici que l'on proteste également contre le droit de M. Smith et Cochrane à la candidature parce qu'ils seraient l'un et l'autre en relations d'affaires avec la ville.

Tous deux nient catégoriquement et nous admettons que dans le cas de M. Smith surtout, la requête de l'intervenant ne paraît pas très évidente.

Si la requête de M. Grier est fondée et si le procès contre MM. Smith et Cochrane a été également, le seul candidat réel serait M. Préfontaine, car la prétention du docteur Lachapelle de rentrer en scène après avoir disparu de lui-même et suivant toutes les formalités requises par la charte, ne peut tenir un instant.

Mais la position de M. Préfontaine, restant incertaine jusqu'à ce que le tribunal ait prononcé et le procès contre les deux candidats actuels paraissant plutôt un truc, nous n'avons à nous occuper que de ces derniers.

Or, entre les deux, nous l'avons dit, M. Wilson-Smith nous paraît à la fois le plus apte et le plus compétent à présider à l'administration d'une ville telle que Montréal.

Nous avons donné hier le résumé du magnifique témoignage d'estime et de reconnaissance qui lui fut donné en 1898 à l'expiration de son premier terme d'office. Il y avait là des sommets de tous les partis, de toutes les races, de toutes les religions, et leur témoignage a été unanime à reconnaître en M. Smith, un administrateur habile, un citoyen généreux, un homme public aux vues larges, un maître dont Montréal avait raison d'être fier.

Le "Herald" semble insinuer que ce témoignage venant après l'expiration du terme d'office de M. Wilson-Smith ne valait pas grand-chose. Au contraire, il valait d'autant plus qu'à ce moment, M. Wilson-Smith, se dégageant de toute l'autorité et de toutes les faveurs du pouvoir laissait ses amis parfaitement à l'aise dans leurs commentaires.

M. Smith a-t-il démerité depuis? Personne n'oserait le dire. Il reste donc avec le mérite d'une administration approuvée par tous les citoyens, d'une carrière municipale généralement louée, garantie efficace pour l'avenir.

Aujourd'hui nous publions son programme.

Il est clair et tout d'actualité.

L'économie bien entendue, la protection de la santé publique, la protection contre les incendies.

Voilà deux questions que l'administration actuelle, pour une raison ou pour une autre, n'a pu résoudre jusqu'à présent. Elles s'imposent donc à l'attention de ceux qui vont arriver et nous avons la conviction profonde que M. Wilson-Smith n'épargnera ni temps, ni énergie pour en assurer la solution favorable aux meilleurs intérêts de la Ville.

COMMENT ON PEUT PARALYSER UNE ŒUVRE

La "Vérité" de M. Tardivel publiait récemment, sans commentaires, un article intitulé "La situation des Métis" et signé X.

Comme cet écrit peut donner lieu à de très fausses impressions, il importe de mettre le public sur ses gardes.

En premier lieu, il est inexact de dire que "le gouvernement a parqué dans une réserve les Métis pour qui on demande l'amnésie aujourd'hui".

L'œuvre de la Rédemption des Métis est une œuvre à laquelle le gouvernement a donné son aide comme l'ont fait nombre de bons citoyens, catholiques et protestants. Pour les uns

qu'a été une entreprise de haute philanthropie, d'autres y ont vu surtout une œuvre inspirée par le dévouement apostolique, une œuvre de rédemption. Le gouvernement n'en est ni l'auteur, ni l'initiateur, par conséquent, il n'a pas "parqué" les Métis dans une "réserve".

La concession de terres que le R.P. Lacombe a obtenue du département de l'Intérieur est destinée à recevoir les Métis qui, de leur propre et plein gré, choisissent le régime de tenure qui leur est offert afin de profiter des nombreux avantages qui y sont attachés et qui conviennent à leurs habitudes, à leur caractère et à leurs idées religieuses.

En second lieu, il est inexact de prétendre que "par ce système, au lieu de travailler à leur civilisation, "le gouvernement" confirme les Métis "dans des mœurs, des coutumes et des idées sauvages, et fait qu'ils restent plus inutiles au pays que les "sauvages eux-mêmes".

Le Métis dont il est question ici, est un individu qui doit son origine au mariage d'un père blanc avec une sauvagesse; c'est un catholique dont en maint endroit les français est la langue courante et familiale. Ses mœurs, ses coutumes et ses idées, sans être précisément celles du "brave citoyen de Whitewood" qui a renseigné X et la "Vérité", sont celles qu'il tient en grande partie de ses pères qui étaient canadiens et dont il n'a pas à rougir, loin de là. Les représenter comme étant des mœurs, des coutumes et des idées sauvages, c'est témoigner d'une ignorance déplorable et calomnier à la légère toute une population qui mérite les sympathies et le respect de tous ceux qui la connaissent. "Ceux des Métis qui ont en l'occasion de s'instruire, écrit le R. P. Lacombe, qui sait ce qu'il dit, ont montré en général des talents distingués. Deux aujourd'hui sont prêtres, et bons missionnaires sous tous les rapports. Plusieurs jeunes filles "sont devenues des Soeurs de Charité "parmi les Soeurs Grises de Manitoba et du Nord-Ouest."

Le "brave citoyen de Whitewood" évidemment n'a connu de cette nation que les plus imprévoyants, les plus paresseux ou les plus ivrognes. Dans son commerce, dans ses exploitations de bestiaux et de chevaux, il a dû jadis employer des Sauvages et des Métis alors qu'il aurait mieux aimé avoir des blancs à son service. Son esprit s'est préjugé, et comme son instruction est loin de lui permettre d'apprécier le mérite de l'ensemble d'une nation, il a conclu du particulier au général, il a raisonné faux et a induit X et la "Vérité" en erreur.

C'est pourquoi, sans vouloir diminuer la valeur du "brave citoyen de Whitewood" comme un bonnet et prospère négociant, nous croyons que le public intelligent inclinera plutôt vers les opinions du R.P. Lacombe et des évêques missionnaires de l'Ouest, touchant les résultats civilisateurs de la Rédemption des Métis que vers les siennes. Il n'a ni l'autorité que donne l'expérience, ni la science que donnent les observations recueillies pendant un long séjour au milieu d'une population pour donner un poids suffisant à ses affirmations.

Il nous semble que X et la "Vérité" auraient pu tout de suite, s'ils l'eussent voulu, juger les appréciations de ce monsieur rien que par le point de vue exclusivement utilitaire auquel il se place, pour résoudre cette grave question qui est à la fois philanthropique pour les étrangers, religieuse et nationale pour nous.

En troisième lieu, le "brave citoyen de Whitewood" exagère à dessein l'idée principale du R.P. Lacombe et des évêques missionnaires dans leur œuvre de Rédemption. Il méconnaît ou ignore absolument les traits particuliers du peuple métis, et son argument pourrait tout aussi bien s'appliquer aux communautés religieuses dans tous les pays et être tourné contre elles.

Nous regrettons de voir qu'un journal qui vise au sérieux et qui devrait, vu les principes de son directeur, favoriser une œuvre recommandable à tant d'égards, ouvre ses colonnes à un article qui témoigne d'autant de parti pris que de malveillance.

Il y a plusieurs manières de nuire à une œuvre jugée nécessaire par l'autorité religieuse d'un pays et fortement encouragée par des laïques éminents; celle qu'a choisie la "Vérité" n'est pas la moins répréhensible ni la moins malaisante.

Un accusation ridicule. M. Ames qui ne doute de rien et M. Laporte qui pense toujours comme impresario, démentent souvent leurs protestations de loyauté et de sincérité.

On ne peut en désirer de meilleure preuve que dans leur complaisance à répéter une rumeur ridicule qui consiste à montrer au peuple la maison Forget s'emparant de l'Aqueduc de Montréal.

C'est M. Ames lui-même qui a le premier jeté le cri, hypocritement, à mots couverts, dans une assemblée publique, et maintenant ce sont les agents de son fidèle serviteur M. Laporte, qui la propagent et l'exploitent pour tout ce qu'elle peut valoir auprès d'un public toujours facile à tromper. Qu'il fut désirable de tourner quelques robinets sur M. Ames, pour calmer son excitation et refroidir ses hautes, nous ne contestons pas, mais cela pourrait se faire sans qu'il fut nécessaire de s'emparer de l'Aqueduc. L'accusation est d'autant plus ridicule que l'Aqueduc de Montréal cons-

L'AQUEDUC DE MONTREAL

Une accusation ridicule

M. Ames qui ne doute de rien et M. Laporte qui pense toujours comme impresario, démentent souvent leurs protestations de loyauté et de sincérité.

On ne peut en désirer de meilleure preuve que dans leur complaisance à répéter une rumeur ridicule qui consiste à montrer au peuple la maison Forget s'emparant de l'Aqueduc de Montréal.

C'est M. Ames lui-même qui a le premier jeté le cri, hypocritement, à mots couverts, dans une assemblée publique, et maintenant ce sont les agents de son fidèle serviteur M. Laporte, qui la propagent et l'exploitent pour tout ce qu'elle peut valoir auprès d'un public toujours facile à tromper.

Qu'il fut désirable de tourner quelques robinets sur M. Ames, pour calmer son excitation et refroidir ses hautes, nous ne contestons pas, mais cela pourrait se faire sans qu'il fut nécessaire de s'emparer de l'Aqueduc. L'accusation est d'autant plus ridicule que l'Aqueduc de Montréal cons-

titue le principal avoir de la ville et son privilège le plus important. Mais tout le monde ne sait pas ce qui en est et voilà pourquoi on n'hésite pas à inventer des projets qui n'ont jamais existé pour jeter l'odium sur certains citoyens et la défiance sur les candidats que l'on représente comme leurs créateurs.

Les Forget! tel est le cri de tous ceux qui ne peuvent se défendre, qui ne peuvent justifier leurs tentatives d'accaparement, comme M. Ames, qui ne peuvent expliquer leur obsession et leur servilité à M. Ames, comme M. Laporte. Et l'on jette sur eux tout ce que l'imagination de felleux et de faiseurs peut inventer en temps d'éfervescence électorale.

Faut-il croire que le peuple est assez gobeur, pour se laisser influencer par de telles exagérations et de semblables inventions? L'exemple du passé, il est vrai, nous enseigne que le préjugé a souvent la victoire sur la vérité, mais il nous semble aussi que le préjugé a fait assez de victimes, pour ouvrir les yeux de ceux qui ont souffert de ces appels ridicules et de ces évocations et dangers imaginaires.

Encore, si ces accusations et soupçons avaient pour excuse la vraisemblance, on pourrait excuser ceux qui les inventent et ceux qui les colportent. Mais tous ensemble ils n'y croient pas un traître mot. Ils savent qu'il n'en a jamais été question. Ils savent que la ville n'a rien à craindre de ce côté là. Ils savent que ce n'est qu'un truc d'élection. Ils savent qu'ils trompent sciemment les contribuables. Ils savent enfin qu'ils mentent.

Le monopole à craindre, c'est le leur, le monopole du fanatisme, de la rancune, de l'obscureté, de la domination. Ce sont eux et eux seuls qui veulent être maîtres, maîtres partout, maîtres de toutes les opinions. Qui conque ne croit pas en leur infailibilité est qualifié de monopoleur, d'exploiteur, de malhonnête homme.

C'est la tactique de tous ceux qui désirent arriver à leurs fins quelque audacieuses soient-elles, en jetant leurs masques sur leurs adversaires, afin de courir au loin pendant que l'attention publique, ainsi détournée par leur hypocrisie, s'achamera sur ceux qu'ils auront couverts de tous leurs défauts.

Que le peuple songe un instant à tout ce qu'on lui a déjà fait subir au moyen de ce truc et il verra ce qu'il faut penser de toutes les folies que l'on invente actuellement au profit de l'alliance Ames-Laporte.

QUI A TROMPE TROMPERA

MM. Ames et Laporte ont un programme portant le titre ronflant de "Programme Municipal", avec un E muet, comme la mer de glace de M. Perrichon, pour 1902 et 1903.

Il est toujours dangereux de parler de ses bonnes intentions pour l'avenir quand on a un passé. Les comparaisons sont alors trop faciles. L'article 7 de ce programme Ames-Laporte dit par exemple :

"7. Que le système de promotion et de nomination suivant le mérite des candidats, tel qu'il est déjà introduit dans plusieurs départements, soit généralisé, et que des moyens soient pris pour venir en aide aux fidèles employés de la ville."

Or, que trouve-t-on à la page 84 de la fameuse brochure? Une notation de l'échevin Ames pour laquelle son "franch leader" à naturellement voté, proposant de nommer M. Leguerrier surintendant de l'Inclémation.

La place appartenait de droit au contremaître Plante, au service de la Ville depuis de longues années et pour la promotion duquel le comité de l'Inclémation avait voté à l'unanimité.

M. Plante, un de ces fidèles employés auxquels MM. Ames et Laporte veulent venir en aide, dans l'avenir a été brutalement, cruellement sacrifié à M. Leguerrier, un étranger qui n'avait d'autres titres à cette place que la protection d'un membre de la clique Ames-Laporte.

Les ouvriers, les employés voient ce qu'il faut penser des bons principes du programme municipal des échevins Ames et Laporte.

Ce qui s'est fait ouvertement par un vote en Conseil (page 84 de la brochure) s'est fait avec bien plus de sans-gêne dans les départements et surtout dans celui des Finances.

Le régime Ames-Laporte a été un régime de népotisme, de favoritisme. L'échevin Ekers a fait nommé évaluateur son beau-frère, l'échevin Ames un de ses anciens employés au même poste.

M. Henderson, surintendant du Parc

Quartier Saint-Jacques - Nord SIEGE No 1

GRANDE ASSEMBLÉE EN FAVEUR DE M. C. A. PREVOST Au No 548 Rue Amherst, vis-à-vis le marché saint-Jacques.

Des orateurs distingués adresseront la parole. Mont-Royal, a été nommé à cette position simplement parce qu'il avait été en relation d'affaires avec l'échevin Ekers et cela malgré le vote unanime donné par le comité des Parcs à un de nos confrères anglais.

Toutes ces nominations et bien d'autres sont l'œuvre de la combinaison Ames-Laporte en dépit des divergences d'opinions émises pour tromper le public.

On s'est moqué des règles exigeant des examens des candidats, des droits acquis par ces vieux et fidèles employés, qu'on prétend vouloir protéger pendant les deux années à venir.

La valeur des belles promesses du programme Ames-Laporte peut être jugée par les actes des deux chefs du groupe; qui a trompé trompera, est un proverbe que les électeurs feront leurs votes à aucun des candidats patronnés, soutenus de près ou de loin par Messieurs Ames et Laporte.

L'ECHEVIN LAPORTE, L'EST ET L'OUEST. L'échevin Laporte ne fut pas heureux au Conseil avec ses projets d'emprunt. Les uns après les autres échouèrent; lui seul en fut la cause.

Le 19 mars le Conseil ne voulut pas accepter le projet d'emprunt de \$200,000, pour l'exécution de travaux urgents et réitéra son refus le 12 avril en repoussant le nouveau règlement d'un emprunt de \$500,000, "pour réparations aux trottoirs et autres travaux permanents."

La défiance que montra le Conseil dans ces deux occasions contre le Président du Comité des Finances, devait être appuyée sur de fortes craintes pour que les échevins aient voté contre un emprunt destiné à poser des trottoirs; le trottoir étant devenu pendant ces deux dernières années le meilleur des agents électoraux.

L'échevin Laporte et ses emprunts furent battus parce que M. Laporte refusa péremptoirement de dire où et dans quels quartiers l'argent serait employé.

Il disait : votez l'emprunt et le Conseil l'emploiera ensuite comme il l'entendra.

Les échevins de l'Est savaient trop bien ce que cela voulait dire : ils repoussèrent les demandes de M. Laporte.

Ils firent bien. S'ils avaient voté ces emprunts l'Ouest en aurait reçu la part du lion et l'Est aurait une fois de plus payé pour rien recevoir.

L'échevin Laporte prouva lui-même ses mauvaises intentions pour l'Est en faisant battre par ses amis un projet d'emprunt de \$630,000, dans lequel les travaux à faire dans chaque quartier étaient énumérés.

L'échevin Laporte a préféré faire échouer des emprunts nécessaires plutôt que de s'engager à la dépense d'une manière juste et équitable dans les différents quartiers.

Les explications pénibles fournies par l'échevin Laporte pour tenter de justifier la récente discussion des travaux à exécuter dans l'Est et l'Ouest s'écrivirent devant cette preuve de favoritisme dont l'échevin Laporte a fait mention pendant ces deux dernières années pour l'Ouest au détriment de l'Est.

Les électeurs du quartier Centre ayant des intérêts dans la partie Est, feront bien de se rappeler ces votes de l'échevin Laporte quand ils vont voter samedi prochain.

La Consommation - Baume Rhuma

Quartier St-Jean-Baptiste SIEGE No 1

ECHEVIN L. OUMET COMITÉ CENTRAL 1095 Rue St-Laurent Tel. Bell Est 1821.

COMITÉS : Coin Rachel et St-Hubert 24 Rue Brebeuf 604 Chemin Papineau (Pris de la rue Rachel).

Tout électeur désirant des informations devra s'adresser à ces comités. P. S. - Pour les électeurs de la ville, s'adresser au bureau de J. A. Oumet, avocat, chambres 22, Bâtisse de "La Presse." Tel. Bell Main 2412.

QUARTIER ST-LOUIS SIEGE No 2 C. LEMAY CANDIDAT (en opposition à l'échevin Gagnon.) 1772 rue Ste-Catherine. Tel. Bell Est 1527.

COMITÉ CENTRAL : 227 Rue Roy, Coin de la rue sanguin

Tous les électeurs désirant avoir des informations pourront s'adresser à ces comités de 9 heures à m., à 12 heures p. m.

QUARTIER SAINT-LOUIS SIEGE No 2. COMITÉS DE L'ECHEVIN A. GAGNON. No 1842, rue Ste-Catherine, Tel. Est. 708, (entre les rues Cadieux et Hôtel-de-Ville).

No 272, rue Roy, Tel. Est 1399. Les électeurs de ce quartier désirant avoir des informations sont cordialement invités.

Quartier St-Jacques, Nord SIEGE No 1. Comités de L'Ech. JOSEPH BRUNET

No 1243, Rue Ontario, Tel. Bell, Est 1209. No 26, Rue Roy, Tel. Bell, Est 1399.

Les électeurs de ce quartier désirant avoir des informations sont cordialement invités.

ST-JACQUES, NORD. C. A. PREVOST CANDIDAT. COMITE CENTRAL : 1236, ONTARIO, coin Montcalm

COMITE DU NORD : Coin Roy et Mentana.

Toutes les informations pourront être obtenues à ces deux comités où les électeurs seront toujours favorablement accueillis.

QUARTIER ST-JACQUES-NORD SIEGE No 1. J. D. COUTURE CANDIDAT COMITÉ CENTRAL 1324, 1326 RUE ONTARIO, Entre St-Timothée et St-André Tel. Est 1150

COMITÉ DU NORD No 24 Rue Roy, Près du Parc Lafontaine Tel. Est 1424

Les amis sont cordialement invités à visiter ces comités où nous donnerons toutes les informations désirées avec plaisir.

QUARTIER ST-ANTOINE (Sud) SIEGE No 1. GRANDE ASSEMBLÉE En faveur de L'Echevin Raby

CE SOIR A 8 HEURES P. M. Toutes les questions municipales débattues dans la lutte actuelle seront discutées par M. Raby et ses amis. D'éminentes orateurs adresseront la parole au

No 302 RUE ST-JACQUES Rendez-vous en foule.

QUARTIER ST-ANTOINE (Sud) SIEGE No 2 Echevin O. FAUCHER COMITE CENTRAL 2093 rue Notre-Dame Tel. Bell Main 4952.

COMITE - 1096 Rue St-Jacques. Pour les électeurs de la partie Ouest coin sud des rues Canning et Saint-Jacques. Tout électeur désirant avoir des informations pourra s'adresser à ces comités de 9 h. a. m. à 12 h. p. m.

Quartier St. Antoine (sud) SIEGE No. 2. CANDIDAT : FELIX SAUVAGEAU (En opposition à l'échevin Faucher) COMITE CENTRAL : 2153 Rue Notre-Dame Tel. Bell Main 4924.

COMITÉS : 353 Rue St-Jacques 302 Rue St-Antoine 1090 Rue St-Jacques 2589 Rue Notre-Dame

Tout électeur désirant avoir des informations pourra s'adresser à ces comités. 27-11

QUARTIER EST SIEGE No 2 JOSEPH LEVY Notaire

Candidat en opposition à l'échevin Lamarche. COMITE CENTRAL 36 et 38 Rue Saint-Vincent Tel. Bell Main 2004.

COMITÉ - 10 Rue Bonsecours, Tel. Bell Main 4476. Tout électeur désirant informations pourra s'adresser à ces comités de 9 h. a. m. à 12 h. p. m.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE SIEGE No 2. CANDIDAT Geo. Vandelac

COMITÉ CENTRAL : 962a Rue St-Denis Tel. Bell, Est 1884. COMITÉS : 75 rue Dufferin, Coin des rues Rachel et Parc Lafontaine, 70 rue Marie-Anne, 29 rue LaSalle, Coin des rues St-Laurent et Marie-Anne, 468 rue Mont-Royal, No. 624 rue Papineau.

COMITÉ ANGLAIS : Rue St-Laurent, (Près de la rue Duluth) Tout électeur désirant des informations pourra s'adresser à ces comités.

Quartier Centre, Siège No. 1 COMITE DE J. Z. RESTHER No 1629, Rue Notre-Dame. TELEPHONE BELL MAIN 3966.

Tous les électeurs et amis désirant avoir des informations sont cordialement invités.

Quartier St-Gabriel, Siège No 1. COMITÉS DE DAVID PARKER 713, Rue Wellington 407, Rue Centre Tel. Bell, Main 4303.

Les électeurs désirant des renseignements voudront bien téléphoner ou se rendre à un de ces comités. Toujours bienvenus.

Cartes Professionnelles AVOCATS F. J. HIRSHLON, C. R. ANTHEL BROSSARD, L. L. R. F. P. ROY, H. ROY, H. ROY, L. L. R.

Bisailion & Brossard - AVOCATS - 117 15 COTE DE LA PLACE D'ARMES MONTREAL. McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell AVOCATS

États de la Canada Life, Rue St-Jacques, Montréal. Campbell, Moradich, Allan & Hagus AVOCATS

C. S. CAMPBELL, R. C. F. E. MEREDITH, K. G. J. R. ALLAN, A. B. HOGUE, J. J. HAGUE Bureau - Rue St-Jacques - Bâtisse de la Banque des Marchands. 25-11

C. P. BEAUBIEN, L. B. J. A. LAMARCHE, L. L. R. Beaubien & Lamarche, AVOCATS. Bâtisse des Travaux, chambres 23-24, No 8 Cote de la Place d'Armes, Montréal Téléphone 385.

JOSEPH P. LANDRY, B.A., B.C.L. AVOCAT Bâtisse de la succession Wilson, Chambres 101 et 102, 17 Cote de la Place d'Armes, Montréal. TEL. BELL MAIN 3274. 25-11

BEAUBIEN, L. B. J. A. LAMARCHE, L. L. R. BEAUBIEN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN, AVOCATS. 1608 RUE NOTRE-DAME. S. Beaudin, C. R. F. E. Cardinal, L. L. R. J. J. Lorange, L. L. R. P. St. Germain, L. L. R. H. Lorange, L. L. R.

LeBlanc & Brossard AVOCATS 66 RUE ST-JACQUES, 66 Tel. Bell Main 515 P. V. LeBlanc, C. L. M. P. F. Brossard, L. L. R. MONTREAL

CALIXTE LEBEUF AVOCAT 107 rue St-Jacques (Imperial Building) AN 1 RUE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME MONTREAL (Canada) 25-11

P. B. MIGNAULT, C.R. AVOCAT Édifice de la Banque d'Hochelega 97 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Téléphones : 1-ROCHES, Est 1593 25-11

NOTAIRES Tel. des Marchands 44. Tel. Bell 1834. LEANDRE BELANGER Notaire, Comptable et Commissaire 58, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, 116 RUE VISITATION, 50-120.

DENTISTES Le Dentiste GENDREAU 22, Rue St-Laurent, Montréal BELL TEL. M. 2818 15-11

ARTHUR LEMIEUX CHIRURGIEN-DENTISTE Gradué du Collège Dent. 187 rue St-Denis, titre de l'Université. MONTREAL Tel. Est 1234. 45-111

J. J. PANNETON DENTISTE 1598, Rue Ste-Catherine, 1598 Coin St-Christophe, MONTREAL 25-11

ALP. GAGNIER Successeur de H. A. Miller Peintre de Maisons et d'Enseignes 648 St-Laurent, Montréal

VITAL RABY, J. E. MOTARD RABY & MOTARD Comptables, Auditeurs et Commissaires 50 Rue St-Jacques, Montréal BELL TEL. MAIN 1234 15-11

TEL. BELL 297 L. Z. GAUTHIER ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR Édifice Banque d'Épargne, Chambre No. 180, Rue Saint-Jacques MONTREAL 25-11

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT J. BRUNET Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ornements de sépulture, etc. 35, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Denis. Propriétaire des Carrés de granit rouge, rose et gris. Venez choisir sur place avant de passer vos commandes ailleurs. BUREAU et ATELIER COTE DES NEIGES, MONTREAL Téléphone Bell 1466. Confection gratuite pour Montréal.

GUERISON D'UN CAS D'ALCOOLISME très grave PAR LE REMEDE VEGETAL DIXON 6 mois après le Traitement J. B. Lalime, Montréal. Cher Monsieur - Je métais proposé de vous écrire vers le 16, juste six mois du jour où j'ai commencé à prendre votre remède, mais je n'ai pu trouver le temps de le faire comme j'aurais voulu. Mais pour piquer au plus court, depuis que j'ai pris votre traitement, je n'ai pas eu le moindre désir de prendre une goutte de spiritueux d'aucune sorte. Vous savez ce que j'avais l'habitude de ressentir, ou plutôt, c'est quelque chose que je ne pourrais jamais dire ni écrire au juste comme je desirais le "whisky et la bière", mais à présent cet appétit est tout disparu et réellement il me semble qu'il y a "bien bien" longtemps que j'ai pris un coup. Les six mois ont été vite passés mais la souffrance de mon appétit par la bière semble avoir été si efficace, que la mémoire de l'avoir eu, me fait paraître ce temps encore bien plus long. Si, en aucun temps vous désirez référer quelqu'un à moi, ne vous gênez pas; je serai trop heureux si ce que je dirai peut en induire quelqu'autre à suivre mon exemple. -Votre, etc., O. M. C.

THEATRES ET SPECTACLES

ACADEMIE | Toute cette semaine. VARDIVELLE. SAN TOY

Extra! SIEGES MAINTENANT EN VENTE POUR FLORODORA.

FRANÇAIS | Cette Semaine. FIDDLE DEE DEE

THEATRE ROYAL | Tous les après-midi et soirs. The Convict's Daughter.

SALLE WINDSOR, Jeudi, 6 Fév KUBELIK.

MUSEE EDEN | 206 rue St-Laurent. Musées d'histoire et de géologie.

Sans Endosseur ni Sûreté. Les personnes travaillant à salaires peuvent emprunter de l'argent sur leur signature.

AVIS. Cour Supérieure, Montréal, No. 52. Ex parte KATE WHITLAW.

PROVINCE DE QUEBEC. DISTRICT DE MONTRÉAL. Cour de Circuit. No. 2652.

PROVINCE DE QUEBEC. DISTRICT DE MONTRÉAL. Cour de Circuit. No. 13453.

PROVINCE DE QUEBEC. DISTRICT DE MONTRÉAL. Cour de Circuit. No. 13223.

PROVINCE DE QUEBEC. DISTRICT DE MONTRÉAL. Cour de Circuit. No. 13223.

ADIEUX AU LIBERT. (De notre correspondant)

Très sympathique et jolies démonstrations samedi soir, le 18 courant, à la résidence de Monsieur Alfred Arsenau.

Les PILULES MORO ne sont que pour les hommes et leur composition est bien adaptée à la manière de vivre de ceux-ci.

PROCTOR'S STOCK CO. & VARDIVELLE. THE F. P. PROCTOR PERMANENT STOCK CO.

THEATRE NATIONAL (En Français) L'ÉPIQUE. VITRIX, DES GLADIATEURS.

Bebe. Théâtre du Palais Royal, coin Laguchetière et St-Laurent.

Ouverture. Théâtre du Palais Royal. NOUVEAUTES. LE TRUC D'ARTHUR.

heures plus tard un magnifique attelage enportait les jeunes mariés vers la résidence de M. Joachim Arsenau.

Monseigneur Joseph Montpetit, marchand-tailleur du village des Cèdres.

Monseigneur Joseph Leroux, des Cèdres, qui, pour battre son grain fait usage de la célèbre machine à battre.

Four les Nationalistes. Paris, 29.—Près de 1,500 royalistes se sont réunis samedi soir et ont décidé de voter pour les nationalistes.

DYSPEPSIE ET Palpitations de Cœur. Après avoir essayé sans succès, dit M. Joseph Blier.

ADIEUX AU LIBERT. (De notre correspondant)

Les PILULES MORO ne sont que pour les hommes et leur composition est bien adaptée à la manière de vivre de ceux-ci.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 Rue Ste-Catherine, Montréal.



CHASSE A COURRE

Election des officiers de notre club canadien-français. Le Dr A. Migneault, maître d'équipage

DAoust S'ATTAQUE A GONTHIER. Nos patineurs canadiens attendus au Lac Verona.

LE TURF

LE CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN. ASSEMBLEE ANNUELLE

L'Assemblée annuelle du club de Chasse à Course Canadien a eu lieu à la maison du club le 16 janvier.

Malgré de pressantes sollicitations, l'ex-Maitre d'Équipage, le Dr J. E. Gauthier, n'a pas voulu se laisser réélire pour un nouveau terme.

Nous sommes heureux de constater que ce club est dans un état des plus prospères et continuera, sous la direction de son nouveau Maître d'Équipage.

LA LUTTE

UN DEFI A GONTHIER. M. Elz. Daoust ne pouvant rencontrer des hommes de sa classe, qui par leur manière d'agir semblent craindre la force du professeur.

Il s'attaque avec audace au champion canadien A. Gonthier, et nous prie de rendre public le défi suivant.

HOCKEY

LES PARTIES DE SAMEDI. LE SHAMROCK A OTTAWA. QUEBEC VS MONTREAL.

Le Shamrock a pratiqué hier soir à l'Arena avec les joueurs de la Y.M.C.A. Un grand nombre de joueurs étaient présents.

Une dépêche d'Ottawa nous annonce que les Sénateurs sont indignés de la manière dont ont été traités les joueurs de Québec.

Le Montréal a pratiqué hier soir lui aussi, et ses hommes ont fait du bon ouvrage pendant leur heure de pratique.

LE PATIN

ON ATTEND NOS CANADIENS A NEW-YORK. D'après le ton de la dépêche suivante, on peut juger que les Américains estiment que les Canadiens remporteront les prix aux courses du Lac Verona.

Plusieurs autres experts sont attendus avant mardi. Parmi ces derniers sont G. Belisle, de Bat-Fort.

LA FRANCHISE DE BUFFALO. George Stelling, le nouveau propriétaire de la franchise du club de Buffalo, est maintenant un habitant de Buffalo.

BASEBALL

IMPOSANTES FUNERAILLES A STE-HENEDINE. (De notre correspondant)

La paroisse de Sainte-Hénédine vient de perdre, en la personne de M. Gabriel Dumont, un de ses citoyens les plus distingués.

NOTES

MCCULLOUGH AU MONTAGNARD. Les patineurs qui étaient au Montagnard hier soir, ont été émerveillés des prouesses d'un individu, qui pendant près d'une heure, a fait le tour du patinoir avec une rapidité merveilleuse.

Riches des dons du cœur comme de ceux de la fortune, M. Dumont se montra toujours généreux et charitable, et en toutes circonstances, le digne curé de Sainte-Hénédine trouva en lui un aide puissant pour le développement de ses œuvres paroissiales.

Les funérailles auront lieu samedi, le 30 à 9 heures à M. Le cabinet patinoire de sa demeure No. 341 rue Ste-Catherine, pour se rendre à l'église de la Nativité de la Ste Vierge, Hochelaga, et de là au Cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

LA CANDIDATURE DE M. COUTURE

La résolution que nous avons publiée hier, approuvant la candidature de M. J. B. Couture, dans le quartier Saint-Jacques, était accompagnée de la résolution suivante:

Les sous-signés, marchands, lecteurs, annonceurs et clients de votre estimable journal, ont l'honneur d'attirer votre attention sur l'importante résolution adoptée à l'unanimité à une récente assemblée de la Société des Marchands Détailliers de Nouveautés de la province de Québec.

En faisant droit à cette juste demande de commerce, nous vous en remercions.

MAJORITY FOR LEONARD. Examen et recensement des votes dans chaque poll, tels que faits par l'honorable juge Langelier, le vingt-sept janvier, mil neuf cent-deux.

Table with 4 columns: Poll, Collier, Wilson, Leonard. Lists various polls and their results.

MAJORITY FOR LEONARD. Examen et recensement des votes dans chaque poll, tels que faits par l'honorable juge Langelier, le vingt-sept janvier, mil neuf cent-deux.

Cigares Grandas

"EGAUX A N'IMPORTE QUELS CIGARES IMPORTES A DEUX FOIS LE PRIX."

D'UN OCEAN A L'AUTRE. Les CIGARES GRANDAS ont une vente énorme.

Pourquoi? Parce qu'ils ont un meilleur valeur que n'importe quel cigare vendu aujourd'hui.

GRANDA HERMANOS Y CA., Montreal. Fabricants de Cigares de Havane Exclusivement.

Candidats à la Mairie et à l'Echevinage.

Table with 3 columns: REPRESENTATION, CANDIDATS, ELUS PAR ACCLAMATION. Lists candidates for various wards.

ELECTION FEDERALE DE LAVAL

Table with 4 columns: Poll, Collier, Wilson, Leonard. Lists various polls and their results.

MAJORITY FOR LEONARD. Examen et recensement des votes dans chaque poll, tels que faits par l'honorable juge Langelier, le vingt-sept janvier, mil neuf cent-deux.

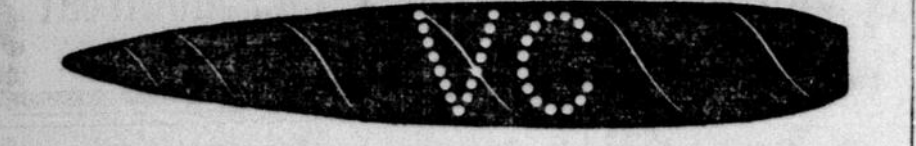
# Vente d'Escompte chez Tooke

La vente d'escompte chez Tooke est un merveilleux succès. Rien d'étonnant quand vous pouvez acheter les meilleurs effets au même prix, à peu près, que vous paieriez les moins chers.

**Chemises, Coles, Polignets, Cravates, Foulards, Bretelles, Ceintures, "Dressing Gowns", Tuniques de Bains, "Smoking Jackets", Serviettes de Bains, Pyjamas, Ombrelles, Sous-Vêtements, Bas, Gants, Etc.**

A moins de 20 p.c. d'escompte sur le prix régulier marqué.

**R. J. TOOKE,** 177 rue St-Jacques, 2387 rue Ste-Catherine, Ouest, 1553 rue Ste-Catherine, Est



**"VICTORIA CROSS" CIGARE DE L'UNION à 5c**  
E. N. CROSBY & CIE. MONTREAL. Encore tout nouveau et déjà le plus populaire.

## Après du Chef

Le "Soleil" publie la dépêche suivante : Ottawa, 27 janv. — M. L. O. David et M. C. A. Dansereau, directeur de "La Presse", sont venus passer le dimanche chez sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier. Arrivés samedi après-midi, ils retourneront ce matin à Montréal.

## M. LAPORTE CONDUIT PAR M. AMES

Voici un fait qui montrera aux plus sceptiques jusqu'à quel point M. l'échevin Laporte se laissait influencer dans ces derniers temps. On jugera en outre si cette influence était bonne ou mauvaise. M. Dillon était président du Bureau des Cotiseurs depuis plus de dix ans quand M. Laporte fut nommé président des Finances. Voulu réorganiser cette importante partie de l'Administration municipale, il fit destituer M. Dillon et nommer M. Langevin à sa place. Après douze mois de travail ardu, et lorsque la réorganisation du bureau fut complétée, qu'arriva-t-il ? Il était juste, n'est-ce pas, que M. Langevin fut continué dans sa charge et qu'ayant eu la peine, il fut à la récompense ? Non. M. l'échevin Laporte au bout de l'année a fait mettre M. Langevin de côté pour le remplacer, par qui ? Par un M. Ferns. Oh était votre patriotisme M. Laporte ?

## INTERESSANTE FETE A ST-JEAN DE MATHA

Vendredi et samedi, 7 et 8 février prochain, grande fête de la belle paroisse de St-Jean de Matha, S. G. Mgr Legat et le R. P. Lacombe s'y rendront, et la présence des deux vénérables missionnaires ne contribuera pas peu à relever l'intérêt et l'éclat des cérémonies. On sait que le curé de cette paroisse est M. l'abbé Morin, autrefois apôtre de la colonisation canadienne dans la région d'Edmonton.

## LE DR FRÈS DE SALES PREVOST

Le docteur Frs de Sales Prevost, ancien élève des hôpitaux de Paris, spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez, et de la gorge. Consultation de 11 hrs à 4 hrs. Consultation et traitements gratuits pour les indigents le mardi et le vendredi de 10 hrs à midi, 402 Sherbrooke.

## QUARTIER SAINT-ANTOINE

L'assemblée, qui a eu lieu lundi soir au No 134 de la rue Chatham, était une assemblée contradictoire à laquelle M. l'échevin Faucher avait été dûment invité. L'assemblée fut présidée par M. Faucher et se termina à 11 heures.

## LE CANADA ECCLESIASTIQUE

Le "Canada Ecclesiastique" pour l'année 1902, vient de paraître à la librairie Cadieux et Derome. Si l'on tient compte de la somme de renseignements...

## COUPON

... DE ...

# PRIME

Pour les magnifiques Lithographies en 15 couleurs que le "Journal" donne à ses lecteurs

## TRENTE COUPONS

donnent droit à une gravure

Les personnes demeurant hors Montréal devront, lorsqu'elles nous enverront leurs coupons, y joindre un timbre de cinq sous pour les frais de poste.

## La Question de l'Aqueduc

Une dérogation de l'hon. M. Forget

Montréal, 28 janvier 1902. M. le Directeur du "Journal", Montréal.

Monsieur, Vous savez sans doute que les amis de MM. Laporte et Ames font circuler la rumeur que nous voulons nous emparer de l'Aqueduc de Montréal, dans l'intention, ajoutent-ils, d'exploiter la Ville et de pressurer les contribuables à notre profit. Et prenant cette rumeur comme vraie, on s'en prévaut pour soulever le préjugé contre tous ceux qui diffèrent d'opinion avec ces deux messieurs.

Or, je nie catégoriquement que nous ayons jamais eu l'intention de nous emparer de l'Aqueduc de Montréal. Jamais cette idée ne nous est venue à l'esprit, et il faut que MM. Laporte et Ames soient bien à bout d'arguments pour recourir à de tels moyens de combat.

Votre etc. L. J. FORGET.

## L'Hôpital Notre-Dame en Quarantaine

On a découvert, hier après-midi, qu'une servante de cette institution était atteinte de la picote

Les portes seront closes jusqu'au 12 février

L'Hôpital Notre-Dame est en quarantaine depuis hier après-midi. Les médecins de cette institution ont découvert qu'une servante de nom de Harve souffrait de la variole et l'ont fait transporter sans délai à l'hôpital civil. Les portes de l'hôpital resteront closes jusqu'au 12 février et durant ce temps, il n'y aura aucune admission de patients, et par conséquent, aucune course d'ambulances. En septembre dernier, les fièvres typhoïdes ont fait conduire cette même servante aux portes du tombeau. Elle était devenue gravement malade, lorsque tout le personnel de l'hôpital a été vacciné, et vu son état précaire, les médecins se sont abstenus de lui inoculer le vaccin. On croit qu'elle a été atteinte de la variole, en allant visiter des personnes qui avaient déjà cette maladie.

## L'ECHEVIN McBRIDE FAILLI

D'après la charte, il devra résigner son siège et une élection partielle aura lieu dans le quartier Ouest

La maison Vipond, McBride & Cie, commerçants de fruits et de provisions a fait cession de ses biens, au greffe des faillites hier matin. Il est tout probable que la déconfiture de l'échevin McBride donnera lieu à une élection partielle dans le quartier Ouest, car la Charte de Montréal dit : "Que quiconque remplissant les fonctions de maire ou d'échevin, fait une cession de biens pour le bénéfice de ses créanciers ou devient par la suite insolvable, est tenu de démissionner de sa charge de maire ou d'échevin (section 37.)" Il est donc probable qu'à la prochaine assemblée du Conseil, M. McBride offrira sa démission.

## En fait de Gin lequel devez-vous boire?

Le Gin importé ? Qui est généralement vendu aussitôt qu'il est distillé et dont le goût acre irrite la gorge, brûle l'estomac et sur lequel le gouvernement n'a aucun contrôle ? Ou le Gin Canadien Melchers "Crown Violette" ? Qui avant d'être vendu, a subi pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le gouvernement, qui est distillé et embouteillé sous la surveillance d'un officier du Revenu de l'Intérieur et dont la qualité, la pureté et l'âge sont garantis sur chaque flacon par un timbre officiel du gouvernement. Qui ne brûle pas mais réchauffe l'estomac et dont le goût agréable et moelleux plait au palais le plus délicat ?

## LES SOUS-OFFICIERS-RAPPORTEURS

On a commencé à les choisir, à l'Hôtel-de-Ville

On s'occupe activement, à l'Hôtel-de-Ville, du choix des officiers rapporteurs pour les prochaines élections municipales. La liste en est à peu près terminée, bien que cependant, il reste encore un triage à faire parmi les deux cents et quelques contribuables, la plupart très bien qualifiés qui se sont offerts pour remplir cette charge.

## CURATEUR DE FAILLITE

M. Alexandre Desmarquette a été nommé curateur de la faillite de la maison Steele et Brunet.

## PERSONNEL

Le docteur Louis Franche, chirurgien-dentiste, peut être consulté tous les jours à son bureau, 1592 Ste-Catherine. Téléphone Est 1591. 266-1.

## ZON-O-PHONE

**\$15** Machine améliorée à Registro plat.

REGISTRE DE GRAM-O-PHONE  
15 Cts chaque.

Si vous voulez acheter cent registres de Gram-o-phone, je vous les vendrai à \$12.50 cent. Si vous voulez une machine à registres plats, de quelques fabricants qu'elle soit, je vous vendrai le seul registre plat convenable à votre machine qui soit agréable à entendre. Ces registres perfectionnés s'appellent "Registres Zon-o-phone", et il est seulement nécessaire d'entendre les sons qu'ils produisent pour reconnaître qu'ils sont supérieurs à tous les autres registres. Les registres Zon-o-phone donnent des sons doux, moelleux et naturels et sont les seuls registres plats qui ne produisent pas les sons nasillards, rauques et stridents qui sont si communs dans les autres machines parlantes. Notre Zon-o-phone à quinze dollars fonctionne avec des registres et petits registres, et c'est la seule machine sur le marché, qu'on peut monter pendant qu'elle marche. Nous échangeons vos vieux registres et vos vieilles machines contre des neuves. Écrivez pour avoir les conditions. Nous répondons promptement aux commandes et demandes faites par la poste.

J. O. CRIBBY,  
Montréal.

## M. PREFONTAINE EST-IL CANDIDAT ?

Le juge Langelier a décidé, hier après-midi, de faire observer les délais légaux, pour la réponse à l'intervention produite contre le bref de mandamus. Or ces délais s'étendent jusqu'à mardi prochain

Protêt contre MM. Cochrane et Wilson-Smith. Le programme de ce dernier

A moins de nouvelles complications et il pourrait bien y en avoir encore — obtenu par l'intermédiaire de M. Wilson-Smith ou M. James Cochrane. Le juge Langelier a décidé, à cinq heures, hier après-midi, que les délais pour répondre à l'intervention produite contre le bref de mandamus doivent être observés. Or ces délais s'étendent à mardi prochain, c'est-à-dire trois jours après l'élection pour le maire. Ce n'est pas un ordre préemptoire enjoint par M. L. O. David, mais un ordre de M. Wilson-Smith, et le juge Langelier a décidé qu'il n'y a pas de délai à observer. C'est tout simplement un permis d'émettre le bref de mandamus. Hier matin, M. James Cochrane a obtenu par l'intermédiaire de M. Wilson-Smith, l'autorisation d'intervenir dans l'affaire et d'essayer de faire émettre un bref enjoignant à M. David de ne pas remettre M. Préfontaine en nomination, et le Dr Langelier a demandé que l'on fasse remettre son propre nom avec celui des autres candidats. A trois heures, hier après-midi, les avocats des diverses parties ont comparu devant le juge Langelier. Ceux de M. Cochrane ont demandé que les délais légaux pour répondre à l'intervention soient observés. Le tribunal a décidé en ce sens — "L'honorable juge, a déclaré que, si M. Préfontaine n'est pas nommé, il n'y a rien de plus à dire. M. Préfontaine, invoqué par l'avocat du requérant Grier, n'a aucune ressemblance avec le cas présent. Dans le cas de Marcell, si les juges Johnson, O'Neil, Gill et Teller, devaient pas maintenir le jugement de l'honorable juge Langelier, abrégant les délais légaux par l'article 223 du code de procédure, sans que M. Préfontaine se soit trouvé sans maire ni conseil municipal, il y aurait alors un anachronisme. Dans le cas actuel, si M. Préfontaine doit rester sur la liste, l'élection de samedi prochain sera annulée. Les délais légaux par l'article 223 du code de procédure devront donc être observés. L'honorable juge a toutefois fait remarquer qu'il y a une lacune dans la loi. La loi suivra donc son cours. Maintenant, lorsque les plaidoiries sur le mandamus par lequel on demande de faire déclarer illégale la nomination de M. Préfontaine, auront été entendues, si la Cour maintient le mandamus, M. Préfontaine pourra faire annuler l'élection de samedi prochain.

## PROTET CONTRE MM. SMITH ET COCHRANE

On prétend, en outre, que M. Wilson-Smith et James Cochrane ne sont pas éligibles à la mairie parce qu'ils seraient en dette envers la ville. Ce serait en outre, dit-on, un fait significatif que ces deux candidats aient notarié un contrat contenant la clause suivante : "Qu'attendu que ledit Smith ou Cochrane ne pouvait valablement être nommé à la mairie, ils ont accepté de la charge de maire de la cité de Montréal, en attendant qu'il est partie à un ou des contrats avec ladite cité de Montréal pour l'exécution de travaux qui la taxent et que, de plus, il est directement ou indirectement intéressé dans quelque cause ou réclamation contre ladite cité, et ce, contrairement à l'article trente-six de la charte de ladite cité de Montréal, ce qui le rend en conséquence inhabile à être choisi et être élu à ladite charge de maire. Et qu'en conséquence, sadite nomination comme candidat à la mairie, comme sadite, est illégale et que de nul effet, et que sadite élection elle-même le serait également." Interviewé à ce sujet, M. Cochrane a dit : "Vous pouvez annoncer que je n'ai aucun contrat avec la cité, que celle-ci ne me doit pas cinq sous et que je ne lui dois rien. Le jour de la nomination, je suis allé demander à M. Robb, trésorier de la corporation, si j'étais débiteur de cette dernière. Il a découvert que je devais un dollar pour la taxe d'eau du pâtioir de la rue Prince Arthur dont je suis le propriétaire. J'ai payé cette somme et me suis fait donner un reçu."

## LES SOUS-OFFICIERS-RAPPORTEURS

On a commencé à les choisir, à l'Hôtel-de-Ville

## LES SOUS-OFFICIERS-RAPPORTEURS

On a commencé à les choisir, à l'Hôtel-de-Ville

## CURATEUR DE FAILLITE

M. Alexandre Desmarquette a été nommé curateur de la faillite de la maison Steele et Brunet.

## PERSONNEL

Le docteur Louis Franche, chirurgien-dentiste, peut être consulté tous les jours à son bureau, 1592 Ste-Catherine. Téléphone Est 1591. 266-1.

# Scroggie

## Celle qui hésite paiera des prix plus élevés

Le mois de Janvier touche rapidement à sa fin. Avec lui disparaîtront les occasions de se procurer les articles dont vous avez besoin dans les Vêtements et autres choses, de

## 10 à 50 p.c. au-dessous des valeurs actuelles!

C'est pourquoi vous feriez bien de faire vos achats durant les trois jours qui suivent.

## Bargains dans la Ferblanterie et la Verrerie

Les marchandises de qualité identique sont vendues à des prix plus élevés en dehors de cet établissement. Ces prix spéciaux ne sont que pour aujourd'hui seulement.

- Pots de 10c pour 4c.**  
Faites en bon ferblanc, grandeur 3 pintes. Vendus partout à 8c et 10c, chaque, pour 4c
- Bouilloires à laver valent 75c pour 45c.**  
Faites en bon ferblanc solide. Grandeur No. 8 et 9. Vendues partout ailleurs pour 75 et 85 cts; pour 45c
- Balayuses de Tapis valent 20c pour 12c.**  
Bonnes et fortes balayuses de tapis, toujours vendues à 20 cts chaque; pour 12 1-2c
- Articles de Verrerie, 15c.**  
Dépôt sur une table spéciale pour en faciliter le choix: Algues, sucriers, assiettes au pain, beurriers, plats à marinades, plateaux à hamburgers. Articles qui sont toujours vendus à 25 cents, maintenant à 15c
- Abat-Jour**  
à 33 1/2 p.c. d'escompte.  
Abat-jour en soie, de différents genres, à couleurs différentes dans chaque centre. La qualité de 35 cts; pour 23c  
Celles de 65c, 75c, 90c, 95c et \$1.15 à 83 1-3 POUR CENT D'ESCOMPTE.
- Sacs Chatelains**  
Un tiers de réduction sur le prix.  
Faites en cuir de phoque et d'alligator, avec compartiment à l'intérieur, pour y mettre le mouchoir. Prix régulier: \$4.00 à \$7.25, à 33 1-3 POUR CENT D'ESCOMPTE.

## Tres grandes Epargnes dans les Toiles frappées.

- Nouvelles lignes de toiles frappées à 10 pour cent d'escompte durant ce mois.
- Nettoyeurs-dessins de fleurs faits à la main sur préfond blanc: grandeur 22 pouces x 36 pouces. Prix seulement, chaque: **63c**
- UNE PETITE QUANTITÉ — IL Y EN AURA ASSEZ POUR UN JOUR DE VENUE.
- Nappes de Fire O'Clock Tea—dessins en de très jolies nuances: grandeur 36 pouces x 36 pouces. Prix de vente: **63c**
- Dessus de Coussins — impossible de les décrire ou d'en donner le prix car les quantités de chaque jour sont limitées. Venez les voir.
- Tapis de Bureau—en mousseline avec pois, bordure en ruban de satin étroit, et garnis de satin de couleur. **\$1.35**
- 5 Nattes de toilette pour appareiller. Valaient \$1.99, maintenant: **\$1.35**
- Dessus d'oreiller en appliqué et Dovyies à motif prix. Soies brodées de Beding Paul à 10 POUR CENT D'ESCOMPTE DURANT CE MOIS.

## W. H. SCROGGIE, Angle des rues Ste-Catherine et Université.

## QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Defis portés à l'échevin Oulmet

M. le Rédacteur, L'échevin Oulmet a publié dans votre numéro de ce matin une lettre dans laquelle il prétend que ce que j'ai dit au sujet de ma candidature n'est pas la vérité.

Comme je n'avance rien que je ne sois prêt à prouver, je vais porter un défi formel à M. Oulmet, et je mets ma propre élection en jeu à cet égard. Premièrement — Si l'échevin Oulmet peut prouver que je ne suis pas approuvé dans ma candidature actuelle par l'Union des cigariers de Montréal, No 58, je renonce à la présente lutte et à résigner en sa faveur.

C'est clair, n'est-ce pas ? Secondement — Si l'échevin Oulmet peut prouver que la protestation suivante de l'Union des Cigariers — publiée dans la "Patrie" et la "Presse" du 27 — n'est pas véridique, je m'engage à me retirer de la présente lutte et à résigner en sa faveur.

## PROTESTATION

Nous recevons la communication suivante de l'Union des cigariers : "Nous, soussignés, déclarons que l'Union des cigariers de Montréal, No 58, ne prend aucune part dans les présentes élections municipales et nous faisons cette déclaration afin d'opposer une dérogation formelle à ceux qui ont quelchanteur de candidats que ceux appuyés par le Conseil des Métiers Fédérés."

B MENARD, Président, B DROLET, Secrétaire du Comité Exécutif.

Troisièmement — Si l'échevin Oulmet peut prouver que j'ai travaillé en contrevention avec l'Union des Tailleurs de pierre à l'époque où j'exerçais mon métier, et depuis que je suis devenu entrepreneur, s'il peut prouver que mon chantier a été "scabé" (expression de M. Oulmet), et qu'il y a eu une résolution à cet effet dans le livre des Minutes de l'Union des Tailleurs de pierre, je m'engage à me retirer de la présente lutte et à résigner en sa faveur.

C'est clair, n'est-ce pas ? Quant aux attaques personnelles dirigées contre la mémoire honorée de mon père, que l'échevin Oulmet apprenne que ses paroles n'atteindront jamais la hauteur du mépris que nous et tous ceux qui l'ont connu, éprouvons pour cette tentative de diffamation à mots couverts.

Quatrièmement — Si l'échevin Oulmet peut prouver que ma conduite passée en affaires et envers les ouvriers n'a pas été aussi loyale et aussi honorable que la sienne, je me retire de la présente lutte et je résigne en sa faveur. Est-ce assez clair ?

Maintenant que j'ai porté ces quatre défis formels à l'échevin Oulmet, je l'invite, s'il les accepte, à se rendre mercredi matin à dix heures au Bureau du "Journal" avec ses témoins, afin que j'en sois dûment informé. Je m'y rendrai aussi avec mes témoins. Montréal 28 janvier 1902.

## Photo-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres Illustrés, Journaux, etc. Spécialités: Demi-Ton Half-Tone.

**J. L. Guérin**  
1764 NOTRE-DAME

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible.

---

## AU CLERGE

— ET AUX —  
**COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES**

Nous venons de recevoir un nouvel assortiment de livres d'imagerie de toutes sortes. Nous en avons un grand nombre de très beaux et intéressants.

---

## NAPOLEON GIROUX

LIBRAIRE-EDITEUR

1641 RUE NOTRE-DAME, — MONTRÉAL

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaires: Milton McDonald, gérant, 75 rue St-Jacques.